

NOUVELLES DISPOSITIONS DE LA LOI DE FINANCES 2021
LE PATRONAT PLAIDE POUR ASSOULPIR LES IMPORTATIONS

ENIEM
DE TIZI-OUZOU

REPRISE
EFFECTIVE DU
TRAVAIL LUNDI

de l'administration
Le Monde

Quotidien National d'Information • www.lmondedadm.com

Lundi 01 Février 2021 / N° 1037 Prix : 20 DA

ACCIDENTS DE
LA CIRCULATION

ENREGISTREMENT
D'UN RECU DE
PLUS DE 17 %

page 03 **UNE CONVENTION EST SIGNÉE ENTRE
LE GAGE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE L'ENVIRONNEMENT**

Page 03

IL S'EST FAIT VACCINE,

HIER A ALGER,

CONTRE

LA COVID-19

DJERAD RASSURE:

« LA QUANTITÉ

DU VACCIN SERA

SUFFISANTE »

TISSEMSILT

OUVERTURE DE LA
MANIFESTATION
CULTURELLE 'IBNI
MOUBDIAA'

SONATRACH SIGNE UN
PROTOCOLE D'ACCORD
AVEC OCCIDENTAL, ENI
ET TOTAL

PRÈS
DE 2 MILLIARDS
DA POUR
L'AMÉNAGEMENT
DE ROUTES

TIARET

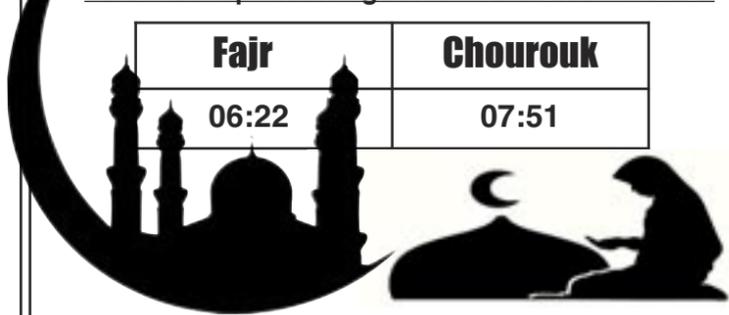
HEURES DE SALAT

Horaires de prière à Alger du Lundi 01 Février 2021

Dohr	Asr	Maghreb	Icha
13:01	15:50	18:11	19:35

Horaires de prière à Alger du Mardi 02 Février 2021

Fajr	Chourouk
06:22	07:51



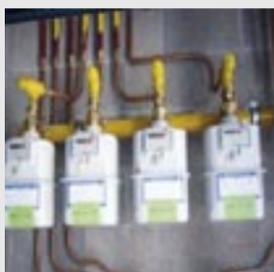
Météo



Alger 17° / Oran 17° / Annaba 14° /
Constantine 11° / Béchar 23° / Biskra 19° /
Djelfa 9° / Sétif 9° / Ghardaïa 19° / Jijel 15° /
Tlemcen 14°

ÉLEC-
TRICITÉ ET GAZ À
TIZI OUZOUPlus de 667 000 factures
impayées en 2020 !

Situation, inédite à la direction de distribution de l'électricité et du gaz de la wilaya de Tizi-Ouzou. En effet, celle-ci a cumulé, en 2020, des créances qui s'élèvent à un montant de 1 761 millions de dinars, correspondant à 667 700 factures sur ses clients ménages. La situation aggravée principalement par la crise sanitaire s'est ajoutée aux difficultés financières qui affectent sérieusement la trésorerie de la société et retardent la concrétisation des projets en matière de réseaux électriques et gaziers ainsi qu'en matière de la modernisation des prestations. Malgré cet état de fait, la Sonelgaz multiplie ses efforts pour répondre aux demandes de raccordement en électricité et en gaz, a toutefois souligné la direction. Du reste, souligne nos sources, les clients sont invités à se rapprocher des agences commerciales afin de profiter des échéanciers de paiement.



A défaut, des mesures seront prises à l'encontre des réfractaires

ACCES AUX ARCHIVES DE LA GUERRE D'ALGERIE

Le Conseil d'Etat français de nouveau
interpellé

Les associations des archivistes français, les associations des historiens contemporanéistes de l'enseignement supérieur et de la recherche et l'Association Josette et Maurice Audin, ainsi que les collectifs d'archivistes, de juristes, d'historiennes et d'historiens dont le vice-présidente du Conseil supérieur des archives, ont saisi, le 17

janvier dernier, le Conseil d'Etat français pour annuler la nouvelle version de l'instruction générale interministérielle (IGI 1300) pour dénoncer « une restriction inadmissible dans l'accès aux archives contemporaines de la nation », dont les archives sur la Guerre d'Algérie. « Des archivistes, des juristes, des historiennes et des historiens, relayés par une

pétition signée par plus de 18 000 personnes, dénoncent une restriction inadmissible dans l'accès aux archives contemporaines de la Nation », notent ces organisations qui dénoncent cette mesure qui subordonne toute communication de documents antérieurs à 1970 et portant un tampon « secret » à une procédure administrative dite de « déclassification ».

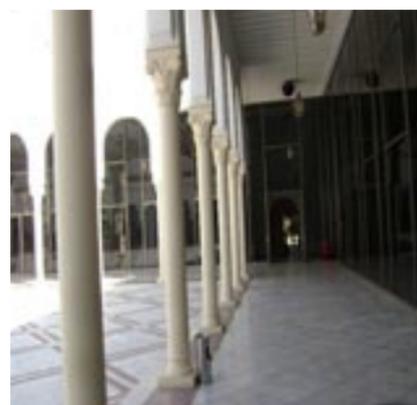
CAMPAGNE DE
VACCINATION CONTRE
LA COVID-19Un plan spécial pour
les zones d'ombre

Le gouvernement va déployer, dès cette semaine, un plan spécial pour mener comme il se doit une vaste campagne de vaccination dans les zones d'ombre. Ce plan sera notamment supervisé par des caravanes composées de médecins spécialistes, d'infirmiers et d'aides-soignants. Une instruction suivra ce plan pour identifier les sujets majeurs à vacciner dans une première étape, dont les personnels médicaux, les malades chroniques et les personnes aux besoins spécifiques qui ne peuvent pas se déplacer dans les centres de soins pour se faire vacciner. De gros moyens matériels seront mobilisés à cet effet pour permettre aux personnels médicaux d'assurer cette difficile mission, sachant que certaines zones d'ombre ne sont pas encore dotées d'unités médicales ou de centres de soins de proximité. Du coup, un calendrier sera arrêté pour déployer une logistique spécifique pour réussir cette campagne qui s'étalera sur plusieurs mois dans les zones enclavées et qui sont, elles aussi, touchées, par la pandémie de la Covid-19.

CT MAGHREB-2021

Salon professionnel en mars prochain

Le Salon professionnel sur les technologies de l'information et de la communication, ICT Maghreb-2021, aura lieu, du 15 au 17 mars, au Palais de la Culture Moufdi-Zakaria, sous le parrainage du ministre de la Poste et des Télécommunications, et du ministre délégué auprès du



Premier ministre, chargé de l'Économie de la connaissance et des Startup. Selon nos sources, une centaine de microentreprises et de startups prendront part à cet événement. A noter que les responsables du Palais de la Culture Moufdi-Zakaria, en prévision de la reprise de l'activité économique ont validé avec les autorités compétentes un protocole sanitaire pour protéger la santé et la sécurité des personnes dans l'enceinte du palais, tout en respectant les mesures préventives et les recommandations édictées par le ministère de la Santé.

C'EST LA DEUXIEME SESSION CONSACREE A LA
CORPORATIONLe laboratoire Roche forme les
journalistes spécialisés

Le laboratoire Roche Algérie organise, le 7 février prochain, sa deuxième session de formation en ligne en direction des journalistes, consacrée cette fois à l'économie de la santé en Algérie. Cette formation ouverte aux journalistes spécialisés dans la santé et dans l'économie sera animée par l'expert Yacine Sel-



lam, docteur en pharmacie, ayant à son actif 10 ans d'expérience dans le secteur pharmaceutique en Algérie. Entre autres objectifs de cette nouvelle session, l'introduction aux concepts médicaux majeurs, les maladies émergentes en Algérie, les concepts de la diabétologie et les sujets à traiter, les concepts de vulgarisation des termes médicaux au profit du grand public et les coûts économiques de certaines pathologies à l'ère de la nouvelle pandémie de la Covid-19.

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Le Monde

Fondation pour l'édition
et la publicité

EDITER PAR LA EURL
EL HAOUAFIZE

Président directeur général
Directeur des publications

MME SEMROUNI.K

Directeur adjoint

Z.NACER

DIRECTEUR GÉNÉRAL
FONDATEUR

MME SEMROUNI.K

MONDE
DE L'ADMINISTRATION

BEDACTEUR EN CHEF

A.SAJIM

SIÈGE SOCIAL
22 RUE SAHRAOUI EL
ACHOUR - ALGER

DIRECTION FAX/TEL
023957070

COMPTIL NUMERO

005001112145636147 BDL

ANEP TEL 02173778

021737128

FAX 021739559

DIFUSION

QUEST-CENTRE-EST

IMPRESSION

SA

NOUVELLES DISPOSITIONS DE LA LOI DE FINANCES 2021

Le patronat plaide pour assouplir les importations

● M. Agli, a souligné qu'«il est difficile de réussir le plan de relance économique au moment où beaucoup d'entreprises sont en difficulté » plus particulièrement l'activité de l'importation et les conditions de paiement decelle-ci.

Des chefs d'entreprises et des experts ont plaidé, hier lors d'une rencontre organisée à Alger, la nécessité d'assouplir certaines dispositions de la loi de Finances (LF) 2021. En effet, les patrons d'entreprises ont estimé que « cette démarche sera en faveur des entreprises dans le contexte actuel de l'économie nationale impactée par la crise sanitaire ». Lors de la première édition des débats de la Confédération algérienne du patronat citoyen (CAPC) sur les dispositions de la loi de finances 2021, qui a vu la participation de responsables de la Direction générale des impôts (DGI), des chefs d'entreprises ont focalisé sur l'assouplissement des dispositions prévues dans le domaine du commerce extérieur en matière d'exercice des activités de l'importation des biens et marchandises destinés à la revente en l'état ainsi que l'élargissement de l'exonération en matière d'impôt aux entreprises de services. A ce propos, le président de la CAPC, Mohamed Sami Agli, a souligné

qu'« il est difficile de réussir le plan de relance économique au moment où beaucoup d'entreprises sont en difficulté, plus particulièrement sur les dispositions prévues pour l'exercice de l'activité de l'importation et les conditions de paiement de celle-ci ». Selon M. Agli, « des entreprises sont en attente d'éclaircissements de la part des autorités sur la question des importations de produits et marchandises destinées à la revente en l'état ». M. Agli s'est interrogé sur la possibilité d'appliquer ces dispositions avec un effet rétroactif sur les sociétés existantes créées dans le cadre de textes réglementaires. Le président de la CAPC a relevé également que la LF 2021 contient de nouvelles taxes, dont celle prévue pour l'activité de l'Internet de l'ordre de 19 %, estimant que « cette imposition ne va pas encourager les efforts entrepris en matière de digitalisation, de télétravail et d'apprentissage à distance ». L'autre préoccupation exprimée par des membres de la

CAPC a trait à l'exclusion des entreprises de services fournissant des prestations aux sociétés étrangères établies en Algérie des dispositions d'exonération d'impôt sur le revenu global (IRG) accordée par dans le cadre de la LF 2021 aux exportations réalisées par des personnes physiques. L'exonération en matière de l'IRG est subordonnée à la présentation par l'entreprise contribuable aux services fiscaux compétente d'un document attestant du versement de ces recettes auprès d'une banque domiciliée en Algérie. Les dispositions prévues en matière de facilités dans l'importation de matériels d'occasion de moins de trois ans ont été aussi citées par les intervenants, considérant que la période définie ne peut pas s'appliquer, notamment pour des secteurs jugés « stratégiques comme celui de l'industrie du médicament ». En revanche, d'autres ont plaidé pour l'élargissement des autorisations d'importation du matériels agricoles usagés, et ce, pour permettre aux professionnels de dis-

poser de moyens à même d'améliorer la production agricole, ainsi que la suppression de la taxe sur l'activité professionnelle (TAP) et l'impôt forfaitaire unique (IFU) « pesant lourdement », sur les entreprises. Réclament plus de flexibilité dans l'application de certaines dispositions de la loi de Finances, entre autres, en matière d'accès à la devise pour les entreprises à la recherche de marchés d'exportation, des chefs d'entreprises ont jugé aussi excessifs les nouveaux tarifs appliqués aux visas pour les touristes étrangers et les hommes d'affaires souhaitant investir en Algérie. Lors des débats animés par le président de l'Association nationale des conseillers fiscaux algériens, Boubaker Sellami, ainsi que le président de la Commission finances et fiscalité de la CAPC, Rafik Boussa, le directeur de la législation et de réglementation fiscale au niveau de la DGI, Samir Chebella a répondu à l'ensemble des préoccupations soulevées. M. Chebella a souligné que « les actions de la DGI à travers les lois

de Finances visent à améliorer le système fiscal, à l'alléger et à le rendre plus équitable pour amoindrir la charge fiscale pesant sur le contribuable (...) La loi de Finances 2021 a prévu plusieurs mesures pour apporter des corrections, apporter des ajustements, des précisions et des éclaircissements sur le plan légal pour permettre une bonne applicabilité des dispositions contenues », a-t-il en outre expliqué. Concernant les nouveaux tarifs des visas, le même responsable a précisé qu'il s'agit d'actualisation des prix qui n'ont pas changé depuis de longues années et une réaction selon le principe de réciprocité par rapport aux tarifs appliqués aux ressortissants algériens par certains pays. S'agissant des modalités d'exercice des activités de l'importation des marchandises et produits destinées à la revente en l'état, il a relevé que l'organisation de cette activité reste du ressort du ministère du Commerce.

Nadine Oumakhlouf

Covid-19

Au moins 2.219.793 décès dans le monde

La pandémie de Covid-19 a fait au moins 2.219.793 décès dans le monde depuis son apparition fin décembre 2019, selon un bilan établi dimanche à partir de sources officielles. Plus de 102.514.200 cas d'infection ont été également diagnostiqués depuis le début de l'épidémie, dont au moins 62.182.600 sont aujourd'hui considérés comme guéris. Sur la journée de samedi, 13.683 nouveaux décès et 511.755 nouveaux cas ont été recensés dans le monde. Les pays qui ont enregistré le plus de nouveaux décès dans leurs derniers bilans sont les Etats-Unis avec 3.130 nouveaux morts, le Mexique (1.495) et le Brésil (1.279). Les Etats-Unis sont le pays le plus touché tant en nombre de morts que de cas, avec 439.536 décès pour 26.075.103 cas recensés, selon le comptage de l'université américaine Johns Hopkins. Après les Etats-Unis, les pays les plus



touchés sont le Brésil avec 223.945 morts et 9.176.975 cas, le Mexique avec 158.074 morts (1.857.230 cas), l'Inde avec 154.274 morts (10.746.183 cas), et le Royaume-Uni avec 105.571 morts (3.796.088 cas). Parmi les pays les plus durement touchés, la Belgique

est celui qui déplore le plus grand nombre de morts par rapport à sa population, avec 182 décès pour 100.000 habitants, suivi par la Slovaquie (168), le Royaume-Uni (156), la République tchèque (152) et l'Italie (146). L'Europe totalisait dimanche 735.831 décès pour 33.294.313 cas, l'Amérique latine et les Caraïbes 595.569 décès (18.857.593 cas), les Etats-Unis et le Canada 459.451 décès (26.849.171 cas), l'Asie 240.102 décès (15.201.467 cas), le Moyen-Orient 97.426 décès (4.724.476 cas), l'Afrique 90.469 décès (3.555.504 cas), et l'Océanie 945 décès (31.685 cas)

Cancer

Lancement de la plateforme numérique de prise de rendez-vous pour la radiothérapie

La sous-directrice des services de santé au ministère de la Santé, Dr. Lamia Yacef a fait état du lancement "effectif" février prochain, de la plateforme numérique pour la prise de rendez-vous de radiothérapie au profit des cancéreux partout sur le territoire national. Dans une déclaration à l'APS à l'occasion de la Journée mondiale contre le cancer (4 février), la responsable a affirmé que "la mise en service de la plateforme numérique relative à l'organisation et à la prise de rendez-vous pour les séances de radiothérapie bénéficiera équitablement à tous les cancéreux partout dans le pays". Ces dernières années, les Centres anti-cancer (CAC) au nord du pays où est notée une densité de population s'avèrent incapables de prendre en charge tous les patients en matière de prise de rendez-vous, d'où le recours de la tutelle

à la mise en place de cette plateforme pour l'organisation et la répartition des rendez-vous entre les différents centres de soins, le but étant de rapprocher les cancéreux de leur lieu de résidence. De surcroît, l'organisation des rendez-vous pour les séances de radiothérapie constitue, selon les experts, parmi les dysfonctionnements relevés dans le Plan national de lutte anti-cancer 2015/2019, voire un des points faibles dans la prise en charge des cancéreux sur le plan national. S'agissant des équipements destinés à ce type de soins, Dr. Yacef a fait état de 52 accélérateurs repartis à travers le territoire national, dont 42 relevant du secteur public et 10 du secteur privé. Pour ce qui est de la qualité des soins, la même responsable a relevé "une nette amélioration ces dernières années", et ce à la faveur de l'ouverture d'unités de dépistage et de chimiothérapie au niveau

de chaque établissement public hospitalier. Entre autres insuffisances relevées en matière de prise en charge des patients cancéreux, Dr. Yacef cite celles inhérentes au cancer pédiatrique que l'Etat œuvre à rattraper au cours des prochaines années. Dans le but d'améliorer la prise en charge de cette catégorie, l'Institut national de santé publique (INSP) avait lancé, en 2017, le Registre national du cancer pédiatrique, comme pour le registre pour les cancéreux adultes créé en 2014. Une étude réalisée par le même institut en 2018 avait démontré qu'un taux de 23 % des enfants cancéreux résidant dans les régions de l'Est et 4% résidant dans les régions de l'Ouest, suivent leur traitement dans le Centre du pays, ce qui prouve le manque des structures qui prennent en charge ce type de cancer.

E.R

Tahar Ouamane expose ses couvertures de livres à Alger

Une exposition mettant en valeur les créations de l'artiste peintre Tahar Ouamane, auteur de nombreuses couvertures d'œuvres littéraires célèbres, a été inaugurée dimanche à Alger. Organisée par l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (Aarc) dans le cadre de la "Rencontre nationale des clubs de lecture", l'exposition revisite une soixantaine de couvertures de livres, réalisées par ce peintre autodidacte. Ses créations réalisées pour les couvertures de grandes œuvres littéraires d'auteurs algériens, à l'image de Abdelhamid Benhedouga, Waciny Laredj, Merzak Begtache, Anouar Benmalek ou encore Tahar Djaout, ont été dévoilées au public. L'exposition retrace le parcours long et riche de Tahar Ouamane qui a illustré des couvertures de romans et recueils de poésie, très connus du lectorat algérien comme "La géographie des corps brûlés" (1978) de Waciny Laredj, "Les derniers vendages" (1981) de Mouloud Achour, "Remparts" (1986) de Mohamed Sehaba ou encore "Démener la mémoire" (1986) de Djamel Amrani. Sollicité par des grands auteurs, Tahar Ouamane s'est illustré également par ses couvertures qui ont fait la Une de la revue littéraire francophone "Promesses", fondée en 1969 et dirigée par l'écrivain Malek Haddad avant de cesser de paraître deux plus tard. En 1973, date de création de "Amal", nouvelle revue culturelle consacrée à la littérature de jeunesse, l'artiste a été associé à la création de plusieurs couvertures de cette publication éditée par le ministère en charge de l'Information et de la Culture. Natif de Biskra en 1954, Tahar Ouamane a débuté sa carrière artistique très jeune en s'initiant en autodidacte à la peinture et aux arts plastiques. Ses œuvres ont été exposées en Algérie et à l'étranger notamment en Italie, France, Bulgarie, Russie et en Egypte. Comme désigner, Tahar Ouamane a illustré plus de 250 œuvres littéraires, publiées dans la revue "Amal" et d'autres éditions publiques et privées. La "Rencontre nationale des clubs de lecture" se poursuit jusqu'au 4 février à Alger à travers plusieurs établissements culturels qui abritent des conférences et des ateliers en lien avec la lecture et le livre.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

Enregistrement d'un recul de plus de 17 % à Chlef en 2020

La direction de la protection civile de Chlef a enregistré un recul de l'ordre de 17,5 % dans le nombre des accidents de la route survenus en 2020, comparativement à l'année 2019, a-t-on appris, dimanche, auprès de ce corps constitué. Dans un point de presse consacré au bilan d'activité de son secteur en 2020, le directeur de la protection civile de Chlef, le colonel Hassani Ahmed a fait part d'une baisse de 17,5% du nombre des accidents enregistrés durant l'année dernière, comparativement à l'année d'avant (2019). Le

même responsable a signalé l'enregistrement, en 2020, de 2.197 accidents de la route ayant causé la mort de 35 personnes, contre 2.661 accidents et 40 morts enregistrés en 2019. Ces accidents ont été signalés, a-t-il ajouté, sur différents réseaux routiers de la wilaya, dont 758 sur des routes communales, et 634 accidents sur les routes nationales 4, 19, et 11, contre 150 accidents sur des chemins de wilayas, et pas moins de 164 accidents sur l'autoroute est-ouest, a-t-il détaillé. La même courbe descendante a été, également, constatée, dans les accidents

ferroviaires, durant la même période (2020), qui a vu l'enregistrement de trois accidents ayant causé la mort de deux personnes, contre huit accidents ferroviaires ayant fait cinq morts en 2019. Le plus grand nombre de ces accidents ont été enregistrés durant la saison estivale, réduite à 45 jours, en raison des mesures préventives contre la pandémie de la Covid-19, a, encore, fait savoir le colonel Hassani Ahmed. Il a, aussi, fait cas de nombreuses campagnes de sensibilisation organisées au niveau des réseaux routiers principaux et des plages,

pour inciter les conducteurs de différents types de véhicules, au respect des mesures de prévention et de sécurité, visant la réduction des accidents. La wilaya de Chlef compte 25 unités de la protection civile, assurant une couverture à 100% des daïras, contre un taux de couverture de 60% pour les communes. Un poste avancé de la protection civile est attendu à la mise en service "prochainement" au niveau du centre de paiement de la cité de la réconciliation, est-il signalé, par ailleurs.

L.M

Lutte contre la criminalité transfrontalière: près de 3.600 affaires traitées en 2020 (Sûreté nationale)

Les services de la police aux frontières (PAF) ont traité en 2020 près de 3.600 affaires impliquant 5.000 individus, contre plus de 12.000 en 2019, soit une baisse de 70,50%, a indiqué dimanche à Alger le directeur de la PAF, le contrôleur de police, Sifi Mohamed Noui. Présentant lors d'une conférence de presse le bilan des activités de la PAF au cours de l'année écoulée, M. Sifi a affirmé qu'en 2020, quelque 3.581 affaires ont été traitées, contre 12.146 en 2019, soit une différence de 8.560 affaires et une baisse de 70,50%. Le même responsable a expliqué cette baisse par la situation générale du pays et de par le monde, induite par la propagation de la pandémie du nouveau Coronavirus et les mesures prises à cet effet, ayant conduit à une baisse des mouvements de circulation des personnes à travers les frontières. Le nombre d'individus impliqués dans les affaires enregistrées au cours de l'année 2020 par les brigades de la PAF a atteint 4.977, dont 2.628

individus déferés devant le Parquet, a-t-il précisé. Les affaires traitées concernent des crimes liés aux faux et usage de faux, vols, trafic illégal de drogues, de véhicules, d'armes et de munitions. Il s'agit en outre de la contrebande, de l'émigration clandestine, de l'arrestation d'individus recherchés et de la pénétration illégale des frontières, ainsi que d'autres délits. Pour sa part, le chef de la cellule de la communication à la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), le commissaire divisionnaire Laroum Amar a indiqué, lors de sa présentation du bilan de la cellule pour l'année 2020, que les services de la Sûreté nationale avaient reçu plus de 2.6 million d'appels téléphoniques à travers les différents numéros gratuits. Pour le même responsable, il ne s'agit pas seulement d'un bilan qui s'arrête aux chiffres, mais d'une indication quant à l'importance de la communication entre le citoyen et les services de sécurité, à tout moment et en toutes circons-

tances. Pour faire face à la pandémie du nouveau Coronavirus, les services de la police ont pris part à plusieurs activités de sensibilisation visant à juguler sa propagation, soit sur le terrain ou via les réseaux sociaux et le site web de la DGSN, avec un total d'activités dépassant les 180.000, a-t-il souligné. Le commissaire divisionnaire a, en outre, indiqué que le nombre des abonnés à la page officielle Facebook de la DGSN avait connu une nette hausse lors de l'année 2020, due selon lui, à la période de confinement sanitaire qui a également été caractérisée par l'engouement du citoyen pour les différents espaces d'échange virtuels. Plus précis, M. Laroum révèle que le nombre des followers de la page Facebook de la DGSN a grimpé d'environ 800.000 en 2019, à plus d'un million en 2020. Ainsi, le nombre global des suiveurs des plateformes de communication de la DGSN s'élève à plus de 3.4 millions de personnes.

Guerre de Libération : Le rapport de Stora surfe sur un entre-deux "périlleux"

Le rapport de Benjamin Stora sur la colonisation et la Guerre de libération surfe sur un entre-deux "périlleux" où "les responsabilités étaient toujours symétriques" face à une "asymétrie des réparations" des victimes, a regretté l'expert international en gestion stratégique des risques, Seddik Larkeche. "Vous avez fait le pari de surfer sur un entre-deux où les responsabilités étaient toujours symétriques pour sauver une laborieuse tentative de démonstration qui ne pouvait aboutir pour faire face aux démons du passé. Avec une équation intenable, la symétrie des mémoires et des responsabilités, face à une asymétrie des réparations à l'encontre des victimes, le tout renforcé par une formalisation difficile d'accès comme si volontaire", a-t-il écrit dans une libre tribune rendue publique et dont une copie a été transmise à l'APS. Déplorant "un jeu permanent de tentative d'équilibre entre la puissance coloniale, les européens, les Harkis et les autochtones algériens", ce professeur des universités a pointé du doigt la "subjectivité assumée" de Benjamin Stora et esquissée par la référence à de nombreux auteurs pour "soutenir un discours orienté sur une histoire mémorielle et de la Guerre d'Algérie". "Il semblerait que votre cheminement soit construit avec le prisme d'une symétrie permanente des phénomènes observés s'éloignant de la réalité historique qui était tout sauf équilibrée entre les différents protagonistes", a-t-il ajouté, à l'adresse de Benjamin Stora. Il a reproché à l'historien sa volonté d'esquiver cette "violence inouïe à l'égard des autochtones algériens" de 1830 à 1962 pour "tenter de justifier une symétrie des mémoires et par prolongement des responsabilités". "Alors que la responsabilité de la colonisation est unilatérale, vous feignez de ne pas savoir que du côté de la puissance coloniale et des Européens qui s'y accolaient, la violence était massive et industrielle alors que du côté des indigènes

algériens, elle était en réaction, ponctuelle et artisanale", a-t-il soutenu. Pour Seddik Larkeche, "ce n'est pas la guerre de décolonisation qui fut la plus brutale mais la conquête avec près de 30 % de la population qui fut décimée avec une rare violence". "Le récit officiel français ne veut s'étaler sur cette tragédie ou pour l'édulcorer -comme vous le faites- avec ce concept de brutalisation", a-t-il dénoncé, expliquant que l'historien utilise ce concept pour "corroborer" sa "tentative de démonstration des symétries des responsabilités et d'une société coloniale qui avait aussi de bons côtés dans un monde de contact et d'interactions positives". Il a avancé, dans ce contexte, que la ligne de conduite du colonialisme est semblable à celle du nazisme, voire pire. "L'idéologie coloniale est plus pernicieuse que l'idéologie nazie qui a pourtant cultivé le malheur de vouloir explicitement la mort de l'autre dans un système totalitaire. La doctrine coloniale est plus sournoise car elle est associée à un modèle démocratique. Elle se cache derrière les fondements républicains pour mieux asseoir le mythe de la mission civilisatrice par les massacres et la domination", a-t-il affirmé. L'ignominie française en Algérie, a-t-il poursuivi, "se traduit par les massacres qui se sont étalés sur près de cent-trente années (cent trente), avec une évolution passant des enfumades au moment de la conquête, aux massacres successifs de villages entiers...pour aller vers les crimes contre l'Humanité du 8 mai 45".

Marche-arrière dans l'apaisement des mémoires

Il s'est interrogé, à ce propos, sur "cette marche arrière entre 2011 et 2021" de Stora qui ne propose plus, dans ses préconisations, la reconnaissance du 17 octobre 1961 comme crime d'Etat, mais aussi sur son "silence" concernant la reconnaissance du 8 mai

45 qui est un crime contre l'humanité. Selon cet expert, le lecteur ressent le parti pris politique de l'historien dans son rapport, du début jusqu'à la fin, pour "en devenir gênant". "Nous percevons assez vite que votre objectif est de tenter -par quelques propositions- de ne pas intervenir sur l'essentiel, la reconnaissance pleine et entière de la responsabilité de l'Etat français dans la colonisation qui a été effroyable pour la majorité des Algériens avec des crimes contre l'humanité et des crimes d'Etat", a-t-il affirmé. Il a soutenu, à ce titre, que la posture développée par l'historien français, "supposée ambitieuse, nous fait, en réalité, reculer dans l'apaisement des mémoires", reprochant à celui-ci de ne pas avoir su saisir l'opportunité de franchir un palier qui était celui de la responsabilité et de la reconnaissance. "Sur vos recommandations, elles n'apportent rien de nouveau que les conclusions des comités mixtes franco-algériens qui se réunissent régulièrement, sinon une marche arrière dans l'apaisement des mémoires", a-t-il jugé, estimant que les quelques propositions avancées dans le rapport "semblent maintenir l'essentiel, en l'espèce la position dramatique de ne pas reconnaître pleinement les responsabilités de l'Etat français". "Ce qui est troublant, c'est qu'il semblerait que vous vous soyez raidi avec le temps, comme si votre vocation d'historien avait été supplantée par une dimension politique", a-t-il écrit, regrettant que Stora n'ait pas emboîter le pas au président français Emmanuel Macron qui avait ouvert la voie en reconnaissant les crimes contre l'humanité et les excuses nécessaires. "Au lieu de s'inscrire dans cette continuité idéologique du président Macron, vous avez fait marche arrière avec l'ambition d'esquiver les questions clés et de surfer sur le thème de symétrie des responsabilités et la communautarisation des mémoires qui stigmatise toujours un peu plus les franco-algériens", a-t-il déploré.

Plainte de Ferhat Ait Ali contre Youcef Nebbache

Le procès renvoyé au 28 février

Le procès de l'affaire opposant le ministre de l'Industrie, M. Ferhat Ait Ali, au président de l'Association des concessionnaires automobiles multimarques (Acam), M. Youcef Nebbache, n'a pas eu lieu, jeudi, au tribunal de Bir Mourad Raïs. Il a été, en effet, renvoyé au 28 février prochain, sur demande de la défense. Selon Me Khaled Allouache, avocat de la défense qui a formulé la demande du report, « la présence du ministre à l'audience est une nécessité ». Il a ajouté qu'en tant qu'avocat « la défense a besoin d'un peu plus de temps pour étudier et le dossier et réunir toutes les preuves de l'innocence de notre mandant ». Pour rappel, M. Ait Ali a décidé de déposer plainte contre M. Nebbache, suite aux déclarations de ce dernier sur la gestion du dossier de l'importation des voitures neuves. Jugées diffamatoires et portant atteinte à la sécurité nationale, le département de Ferhat Ait Ali a vite fait de réagir aux déclarations de Youcef Nebbache en déposant plainte avec citation directe. Les déclarations du président de l'Association des concessionnaires automobiles multimarques (Acam), ont été tenues, pour précisions, sur les ondes de la Radio nationale. Pour les avocats de la défense, Youcef Nebbache « a réagi en tant qu'expert ». De ce fait, « il n'a fait qu'exprimer un avis sur les dispositions du cahier des charges que le ministre a élaboré ». Pour les avocats, « Si Nebbache en tant qu'expert et président de l'Acam ne peut pas émettre un avis et critiquer la politique du ministre en matière d'industrie de l'automobile, qui peut le faire à sa place ? ». A noter que cette plainte a suscité beaucoup d'interrogations, surtout que rien n'a filtré depuis sur les agréments délivrés aux concessionnaires. A ajouter, également, que le ministre de l'Industrie fait face depuis un moment à une large campagne, notamment médiatique, menée par des cercles dont il se dit qu'ils sont « exclus » de certains avantages qu'ils en ont déjà eu.

O. K

ENIEM DE TIZI-OUZOU

Reprise effective du travail lundi

Les travailleurs de l'Entreprise nationale des industries électroménagères (ENIEM) de Tizi-Ouzou, réunis en assemblée générale dimanche, ont décidé de reprendre le travail lundi, dès l'annulation de la décision de chômage technique prise en novembre dernier, a-t-on appris de sources syndicales de l'entreprise. Réunis au niveau du complexe de Oued-Aissi, en présence du nouveau président directeur-général (PDG), Mustapha Chaoui, les

travailleurs "ont conditionné la reprise effective du travail par l'annulation de cette décision prise par l'ancienne direction de l'entreprise", a indiqué, Mouloud Ould Elhadj, représentant syndical des travailleurs. Lors de cette même réunion, il a été, également, procédé à la désignation de deux représentants des travailleurs, à titre d'observateurs, à la réunion du Conseil d'administration (CA) de l'entreprise qui se tiendra demain (lundi) matin pour procéder à

l'annulation de cette décision, a-t-il ajouté. Le 30 novembre dernier, une note de la direction de l'entreprise annonçait un arrêt technique d'activité d'une durée d'un mois (du 01 au 31 décembre), pour cause de persistance du blocage de la banque pour l'octroi des crédits nécessaires pour le financement des approvisionnements et la rupture des stocks des matières premières entraînant de fait l'arrêt de la production. Les travailleurs avaient rejeté cette décision et

exigé la reprise du travail ainsi que le départ de l'ancienne direction, "responsable", selon eux, de cette situation ainsi que la mise en place d'un plan de relance pour l'entreprise. Nommé nouveau PDG, mardi dernier, Mustapha Chaoui a annoncé le rééchelonnement de la dette, à long terme, de l'entreprise dans le cadre d'un plan de relance mis en place par les pouvoirs publics et s'est engagé à procéder à l'annulation de la décision de chômage technique décidée en

novembre dernier. "Je comprends l'appréhension des travailleurs et je me suis engagé, lors de mon installation à procéder à l'annulation de cette décision pour les rassurer et leur permettre de reprendre le travail", avait-t-il assuré dans un entretien à l'APS. Pionnière de la filière électroménagère en Algérie, l'ENIEM vit, depuis quelques années une situation financière difficile, qui a nécessité plusieurs plans de relance.

L.K

Le lac "Ghedir Lakehal" répertorié zone humide (Conservation des forêts)

Le lac "Ghedir Lakehal", situé à proximité d'Arzew (Est d'Oran), a été répertorié pour la première fois parmi les zones humides concernées par le recensement annuel des oiseaux migrateurs, a-t-on appris dimanche auprès de la Conservation des forêts. Le lac "Ghedir Lakehal" s'ajoute à huit zones humides concernées par le recensement annuel des oiseaux migrateurs lancé depuis deux semaines, a indiqué le chef de service protection végétale et animale à la Conservation des forêts, Omar Mechri. Pour la première fois, il a été constaté sur cette petite zone humide la présence d'oiseaux migrateurs, a expliqué le responsable, notant que "Ghedir Lakehal" compte entre 120 et 150 oiseaux migrateurs dont des espèces de canards ce qui fait

d'elle une zone humide à importance écologique. Ce plan d'eau, classé d'importance locale, a été inclus dans l'inventaire annuel des oiseaux migrateurs d'Oran, qui compte quatre zones classées mondialement dans le cadre de la convention "Ramsar", à savoir la Grande Sebkhia, la Mactaa, le lac Telamine et les Salines d'Arzew, a-t-il détaillé. Les quatre autres zones classées d'importance nationale sont Oum Ghellaz, Dhayat Morsli, le lac de Sidi Chahmi et Dhayat El Bagrate, selon la même source. A l'occasion de la journée mondiale des zones humides, célébrée le 2 février de chaque année, la Conservation des forêts d'Oran organisera une manifestation portant sur plusieurs activités de loisirs au niveau de la zone humide de Oum Ghellaz, située dans la

commune de Oued Tlélat. Dans ce cadre, le programme concocté prévoit un concours de dessin d'oiseaux migrateurs destiné à plus de 100 élèves des cycles moyen et secondaire, en plus d'une séance d'observation d'oiseaux migrateurs, pour faire découvrir aux enfants et jeunes les caractéristiques et mouvements de ces volatiles à l'aide de jumelles, selon le chef de service protection végétale et animale. Une exposition d'affiches des zones humides concernées par l'inventaire annuel des oiseaux migrateurs est également prévue de même qu'un exposé global du recensement de cette saison avec des informations sur la convention Ramsar ainsi qu'un aperçu global sur les critères de classement des zones humides au niveau mondial, a révélé M. Mechri.

L'OMS exhorte les pays à investir davantage dans leurs services de dépistage

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a exhorté tous les pays à établir des priorités d'investissement dans leurs services de dépistage et à utiliser la liste des diagnostics essentiels pour améliorer les soins et la santé. "L'accès à des tests et à des services de laboratoire de qualité, c'est comme avoir un bon système de radar qui vous emmène là où vous devez aller. Sans cela, vous roulez à l'aveuglette", a déclaré le directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, lors de la publication de ce nouveau guide de dépistage. Cette dernière édition annuelle de diagnostics essentiels comprend les tests de dépistage du coronavirus recommandés par l'OMS, notamment les PCR et antigéniques. Elle élargit également une gamme de tests pour les maladies infectieuses et les maladies non transmissibles, telles que le cancer et le diabète. Ce nouveau guide intro-

duit aussi une section sur l'endocrinologie, "qui est importante pour la santé reproductive et la santé des femmes", selon l'agence de l'ONU. Pour la première fois, la liste comprend des tests qui ne devraient pas être fournis dans les pays, soit parce qu'ils ne sont pas rentables, soit parce qu'ils ne sont pas fiables. Une exclusion qui tient compte du fait que certains outils ont été "dépassés par des technologies plus récentes et plus faciles à utiliser". Pour l'OMS, l'utilisation de diagnostics précis et de qualité est la première étape dans l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies de traitement, de contrôle et, dans de nombreux cas, de prévention des maladies et des épidémies. Leur rôle essentiel dans le système de santé a été mis en évidence par la pandémie actuelle de Covid-19. A ce sujet, "tous les pays devraient accorder une attention particulière aux diagnostics et utiliser la liste des élé-

ments essentiels pour promouvoir une meilleure santé, assurer la sécurité de leurs populations et servir les personnes vulnérables", a ajouté le Dr Tedros. Pour remédier au manque d'accès aux tests et aux services de dépistage dans de nombreux pays, l'OMS publie depuis 2018 une liste annuelle de diagnostics essentiels (EDL). Il s'agit d'un panier de diagnostics in vitro recommandés qui devraient être disponibles aux points de service et dans les laboratoires de tous les pays afin d'accroître la rapidité des diagnostics et de sauver des vies. Basé sur des données probantes examinant la prévalence des maladies dans le monde, ce nouveau guide recommande le test approprié pour chaque affection. "Les tests affectent la majorité des décisions médicales", a fait remarquer Dr Mariângela Simao, Sous-directrice générale de l'OMS pour l'accès aux médicaments.

NAAMA

Saisie de plus de 15 kg de kif traité et arrestation de 13 individus (SW)

Les services de la Sûreté de wilaya (SW) de Naama ont saisi 15,05 kilogrammes de kif traité et arrêté 13 individus, a-t-on appris dimanche auprès de la cellule de communication de ce corps constitué. L'opération a été effectuée par les éléments de la police judiciaire de la Sûreté de daïra d'Aïn Sefra, sur la base

d'informations selon lesquelles des membres d'un réseau criminel activant dans le trafic de drogue détiennent et vendent du kif, a-t-on indiqué. La fouille du véhicule incriminé a permis la découverte de la quantité de kif traité, a-t-on précisé. Et, les investigations ont permis d'identifier et arrêter 13 mis en cause activant dans ce réseau

criminel dans plusieurs communes de la wilaya, outre la saisie d'un véhicule, d'un motocycle et d'une somme de 63.000 DA, selon la même source. Un dossier judiciaire a été constitué à l'encontre des mis en cause, qui ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal d'Aïn Sefra, qui les a placés en détention provisoire

Miser sur l'innovation pour nourrir la population mondiale en temps de pandémie (FAO)



Le Directeur général de l'organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Qu Dongyu, a souligné "qu'il était important, face à la Covid-19, que la communauté internationale continue à chercher de nouveaux moyens de rendre les systèmes agroalimentaires plus durables" en misant notamment sur l'innovation, a indiqué la FAO sur son site web. M. Qu Dongyu a réaffirmé que la FAO était disposée à accompagner l'humanité dans une "nouvelle voie" en particulier grâce au Programme d'intervention et de redressement de la FAO face au covid-19, à l'Initiative "Main dans la main" et à sa plateforme géospatiale, et à l'approche "Un monde, une santé". Le Directeur général de l'organisation est revenu, également, sur les principales conclusions de la table ronde de haut niveau organisée par la FAO sur le rôle que peut jouer l'innovation dans l'amélioration de la durabilité des systèmes alimentaires et la prévention de nouvelles pandémies. "Ce que l'on retient de cette discussion, c'est que la pandémie a dynamisé l'innovation et que nous devons nous efforcer, ensemble, de conserver l'élan créé", a-t-il déclaré. Il a mentionné plusieurs exemples pratiques d'innovation et de nouveaux modèles d'activité, tels que les systèmes d'information agricole et les plateformes de commerce électronique conçus pour améliorer les infrastructures numériques dans les zones rurales. Le message de M. Qu Dongyu fait écho à celui du secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, M. António Guterres, qui a demandé que des "mesures audacieuses" soient prises en vue d'améliorer les systèmes agroalimentaires mondiaux et a invité tous les pays à participer au sommet des Nations unies sur les systèmes alimentaires, qui doit avoir lieu prochainement, pour susciter des initiatives en faveur d'une planète et d'une alimentation saines.

UNE CONVENTION EST SIGNÉE ENTRE LES DEUX SECTEURS

Le gage de l'enseignement supérieur et de l'environnement

● Mme Benharrats a fait état, par ailleurs, de la création d'une médaille qui sera décernée à l'établissement universitaire qui organisera le plus grand nombre d'événements et d'activités liés au domaine de l'environnement.

Une convention a été signée, hier à Alger, entre le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et celui de l'Environnement, pour la création d'un espace d'échange entre les deux secteurs et la consolidation de la formation universitaire dans le domaine de la protection de l'environnement et du développement durable. Selon le ministre de l'Enseignement supérieur, Abdelbaki Benziane, « la signature de la convention-cadre entre les deux ministères, d'une part, et d'une autre convention entre l'Université de Constantine 3 Salah Boubnider et le Centre National des Technologies de Production plus Propre (CNTPP), d'autre part, a pour objectif, d'asseoir un partenariat entre les deux secteurs ». Cette convention prévoit « la création d'une Commission de suivi de la mise en œuvre des programmes et domaines de coopération proposés, en terme de détermination des objectifs annuels et pluriannuels, devant être

évalués chaque semestre », a précisé M. Benziane. Ces deux conventions permettent, selon le ministre, de « consolider la formation universitaire au profit des enseignants-chercheurs et des étudiants dans le domaine de la protection de l'environnement et du développement durable et d'enrichir la nomenclature nationale des spécialités de l'Enseignement supérieur, à travers l'intégration de nouvelles filières et spécialités à même de répondre aux besoins du secteur de l'Environnement ». Les deux conventions offrent aux étudiants des deux cycles de licence et de Master, l'opportunité d'effectuer des stages pratiques et des stages de fin de cycle. De même qu'elles permettent aux doctorants et aux chercheurs de bénéficier de stages pratiques et d'effectuer des thèses de doctorat en entreprises, en vue d'asseoir une dynamique à même de prendre en charge les préoccupations techniques et technologiques auxquels font face les entreprises de l'environnement en

Algérie, tout en optimisant leur performance et efficacité. Pour sa part, la ministre de l'Environnement, Nassira Benharrats a affirmé que « la convention de partenariat a, pour objet, de créer un espace d'échange efficace au sein duquel les efforts, les compétences et les expertises seront coordonnés ». Le but étant de déterminer et de mettre en œuvre les programmes de l'Enseignement supérieur appropriés dans le domaine de la protection de l'environnement, ainsi que de promouvoir l'enseignement et la recherche scientifique dans les domaines d'activités y afférentes. La mise en œuvre de cette convention permettra également d'améliorer l'environnement du travail avec le ministère de l'Enseignement supérieur à travers l'enrichissement de la nomenclature nationale des spécialités de l'enseignement universitaire, l'introduction de nouvelles filières et spécialités choisies par les deux parties, en réponse aux besoins actuels et futurs du marché du tra-

vail, et le soutien à l'enseignement appliqué et l'organisation de visites pédagogiques. Il s'agit en outre du développement des filières de recherche dans le domaine de l'environnement et du développement durable, l'encouragement de la création d'équipes de recherche communes aux deux secteurs et l'accompagnement des étudiants et des diplômés porteurs d'idées et de projets innovants et générateurs de richesse en matière d'environnement, ainsi que la conclusion de conventions de coopération entre les organismes relevant des deux secteurs. Par la même occasion, la ministre a estimé que « la résolution des problèmes environnementaux passe par une prise de conscience, de nouvelles approches dans le domaine de la recherche scientifique et un changement radical dans notre mode de vie, de production et de consommation, afin de réaliser le développement durable dans ses trois dimensions économique, sociale et environnementale, et de construire des sociétés

responsables envers les générations futures ». A ce titre, elle a rappelé les avantages de la promotion de la culture environnementale au sein de la communauté universitaire, notamment la construction d'une génération responsable et consciente des enjeux environnementaux qui l'entourent et de leurs risques. A la faveur de cette convention, le ministre pourra accompagner les clubs écologiques actifs au niveau des établissements universitaires, à travers l'organisation de sessions de formation en matière de protection de l'environnement au profit de ces étudiants et le lancement des projets pilotes de tri sélectif des déchets au niveau de ces établissements. Mme Benharrats a fait état, par ailleurs, de la création d'une médaille qui sera décernée à l'établissement universitaire qui organisera le plus grand nombre d'événements et d'activités liés au domaine de l'environnement.

Nadine Oumakhlouf

Décongestion du trafic routier à Alger

Le cahier des charges en cours de finalisation



Le cahier des charges devant régir les projets de décongestion du trafic routier au niveau de la wilaya d'Alger "est en cours de finalisation", a indiqué un bilan de l'exercice 2020 établi par le ministère des Travaux publics. Rappelant qu'un appel d'offres restreint national et international a été lancé en mars 2020 en la matière, le document a précisé que "trois (03) groupements d'entreprises ont été présélectionnés, à savoir deux (02) groupements sino-algériens et d'un groupe-

ment sino-malaisien". Il a également souligné que "des entreprises chinoises se sont proposées pour mobiliser le financement nécessaire auprès de leurs banques". A rappeler qu'en décembre dernier, le ministre des Travaux publics, Farouk Chiali, avait affirmé que le problème de la congestion du trafic routier dans la wilaya d'Alger sera "bientôt" résolu grâce à la réalisation de plusieurs grands projets devant faciliter la circulation.

CHU d'Annaba

4 greffes rénales réalisées en janvier 2021 (communiqué)

Quatre (4) malades d'insuffisance rénale ont bénéficié de greffe rénale au centre hospitalo-universitaire CHU d'Annaba dans le cadre de la concrétisation du programme de greffe tracé pour l'exercice 2021, a-t-on appris dimanche dans un communiqué de la Direction générale de cette infrastructure de santé. Les greffes effectuées au profit de 3 hommes et 1 femme âgés entre 19ans et 47ans issus des wilayas d'Annaba, Guelma et d'El Tarf ont eu lieu dans la période allant du 28 au 30 janvier courant par un staff du CHU d'Annaba composé de médecins et chirurgiens spécialisés dans la greffe rénale et encadré par le professeur Ahcène Atik chef de service de néphrologie, de l'hémodialyse et de la transplantation rénale au CHU d'Annaba et le professeur Hocine Chaouche, directeur général de l'Agence nationale des greffes

(ANG), selon le communiqué. A travers le programme de transplantation rénale destiné à alléger la souffrance des malades concernés et les coûts de la prise en charge de cette catégorie de malade, le CHU d'Annaba aura réalisé un "bond important" dans la maîtrise des techniques de greffe, ajoute le communiqué. Le programme de greffe du CHU d'Annaba, vise la réalisation de plus de 40 opérations de transplantations rénale, précise le communiqué. Le CHU d'Annaba ambitionne de rattraper le retard enregistré en matière de transplantation rénale durant l'année 2020 en raison du Covid-19 ayant entraîné la suspension, pendant plusieurs mois, des activités dans plusieurs services sanitaires, selon la même source. Le CHU d'Annaba a effectué en 2020 un total de 18 opérations de transplantation rénale, a rappelé la même source.

Environnement

Les affaires de contentieux climatiques dans le monde ont doublé en 3 ans (rapport)

Les affaires de litige climatique ont presque doublé au cours des trois dernières années, obligent de plus en plus les gouvernements et les entreprises à mettre en œuvre leurs engagements en faveur du climat, selon un nouveau rapport du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE), publié sur son site web. Le rapport, publié en coopération avec le Centre Sabin pour le droit sur le changement climatique de l'Université Columbia (Etats-Unis), fait état de 1.550 affaires liées au changement climatique déposées en 2020 dans 38 pays (39 si l'on tient compte des tribunaux de l'Union européenne), contre 884 poursuites judiciaires déposées dans 24 pays en 2017. Alors que les litiges climatiques continuent d'être concentrés dans les pays à revenu élevé, les auteurs du rapport s'attendent à ce que la tendance se développe davantage dans les pays du Sud. Le document répertorie les cas récents en Afrique du Sud, en Colombie, en Inde, au Pakistan, au Pérou et aux Philippines. Les auteurs du rapport ont fait savoir que "les profils des plaignants sont également de plus en plus diversifiés, avec des ONG et des partis politiques rejoints par des jeunes, des personnes âgées, des migrants et des peuples autochtones. "Tout comme ils sont particulièrement vulnérables à la Covid-19, ces groupes de plaignants sont souvent aux premières loges du changement climatique, endurant des conditions météorologiques extrêmes, l'élévation du niveau de la mer et la pollution", ont-ils alerté. "Les citoyens se tournent de plus en plus vers les tribunaux pour avoir accès à la justice et exercer leur droit à un environnement sain", a fait constater Arnold Kreilhuber, Directeur par intérim de la division juridique du PNUE, cité dans le rapport. Pour ce responsable au PNUE, les juges et les tribunaux ont un rôle essentiel à jouer dans la résolution de la crise climatique. Concernant les tendances récentes des litiges climatiques identifiées, les auteurs du rapport citent notamment les violations des droits climatiques, "c'est-à-dire que les affaires reposent de plus en plus sur les droits humains fondamentaux, y compris le droit à la vie, à la santé, à l'alimentation et à l'eau", ont-ils fait observer. Le rapport mentionne par ailleurs l'incapacité des gouvernements à faire respecter leurs engagements en matière d'atténuation et d'adaptation au changement climatique. Il relève également la non-divulgaration des informations sur les entreprises qui donnent des informations fausses ou trompeuses sur les impacts du changement climatique. Dans les années à venir, le PNUE s'attend à ce que les litiges climatiques se multiplient devant les instances nationales et internationales. L'agence onusienne relève notamment les entreprises qui signalent de manière erronée les risques climatiques, les gouvernements qui ne s'adaptent pas aux événements météorologiques extrêmes et les affaires engagées pour faire appliquer les décisions judiciaires antérieures. Le PNUE s'attend également à une augmentation des cas concernant les personnes déplacées par les effets du changement climatique. Le rapport rappelle que le PNUE est le principal porte-parole mondial en matière d'environnement. L'organisation onusienne joue un rôle de chef de file et encourage les partenariats pour assurer la protection de l'environnement en encourageant, en informant et en permettant aux nations et aux peuples d'améliorer leur qualité de vie sans compromettre celle des générations futures.

AMINE.M

Augmentation de la surface réservée à la céréaliculture à plus de 100.000 ha

La surface réservée à la culture de diverses catégories de céréales a été revue à la hausse dans la wilaya de Mila atteignant les 117.309 ha au titre de la saison agricole 2020-2021, a-t-on appris dimanche du chef service de l'organisation de la production et du soutien technique de la direction des Services agricoles (DSA), Mohamed Boulaftat. "Durant la saison agricole précédente 2019-2020, la surface consacrée à la céréaliculture était de l'ordre de 114.909 ha permettant la réalisation d'une production de 2,875 millions de quintaux de différentes catégories de céréales", a indiqué le responsable à l'APS. La surface consacrée à la céréaliculture est répartie au titre de l'actuelle saison agricole entre 70.019 ha pour le blé dur, 20.253 ha pour le blé tendre, 22.142 ha pour l'orge et 4.895 ha pour l'avoine, selon les précisions fournies par le même responsable. Une quantité de 153.063 quintaux de semences, dont



141.611 quintaux provenant des dépôts de la Coopérative de céréales et de légumes secs (CCLS) de Mila a été réservée pour la réussite de la campagne labours-semailles,

a-t-on indiqué. 1.635 agriculteurs activant dans la filière de production céréalière ont bénéficié au titre de l'actuelle saison du crédit R'fig, a-t-on souligné, précisant que durant la précédente saison le nombre de bénéficiaires de ce dispositif était de l'ordre de 1.550 agriculteurs. Selon le responsable, l'augmentation du nombre des bénéficiaires de ce crédit et la mise en place des conditions d'exercice adéquates (semences et engrais en quantités suffisantes et au moment approprié) figurent parmi les facteurs ayant contribué à l'élargissement de la surface consacrée à la céréaliculture. La DSA de Mila, avec tous les partenaires et intervenants concernés, œuvrent à accompagner les agriculteurs producteurs de céréales à travers les campagnes de sensibilisation et d'orientation pour atteindre les objectifs tracés et optimiser le rendement

A.Z

Travaux publics: relance et réception de plusieurs projets d'envergure, en dépit de la pandémie

Le secteur des travaux publics a reçu et relancé plusieurs projets, d'envergure locale et nationale, visant l'amélioration des conditions de transports de personnes et de marchandises, et ce, malgré la conjoncture sanitaire et financière qu'a connu le pays, indique un bilan de l'exercice 2020 établi par le ministère des Travaux publics. Au titre de la mise en oeuvre du plan d'actions du gouvernement et en matière de développement des infrastructures routières et autoroutières, le bilan de réalisation des activités prévues pour l'année 2020, ressort qu'un total de 876 km de routes était réalisé en matière de sauvegarde du réseau routier, expertise et entretien de 464 unités d'ouvrages d'art et marquage de 1.617 km de routes nationales. Le bilan fait état aussi de fourniture et pose de 688 unités de portiques et potences (signalisation verticale), élimination de 09 points accidentogènes sur routes nationales, achèvement de 26 études de résorption de points accidentogènes, ainsi que la livraison de 41 unités de matériels d'intervention pour assurer un meilleur service à l'usager de la route. Il souligne, toutefois, que certains objectifs n'ont pas pu être atteints pour causes, notamment de la situation sanitaire liée à la COVID-19, surtout dans le secteur économique (entreprise exerçant dans le secteur). Pour le programme de la livraison, il a été reçu 39,5 Km d'autoroutes et voies express, ainsi que un linéaire routier de 130,6 Km, tous travaux confondus, selon le document publié sur le site web du ministère. S'agissant du développement et sauvegarde du réseau routier, plusieurs projets ont été concrétisés, à l'instar de la mise en service de la pénétrente reliant la ville de Cherchell à l'autoroute Tipaza-Alger, sur une distance de 3 km (W.Tipaza), ainsi que la mise en service la route radiale de Oued Ouchayeh et ouvrage d'art s'étendant sur 1,2 km (Alger). Le secteur des travaux publics a également

connu l'inauguration de la pénétrente reliant la ville de Mostaganem à l'autoroute Est-Ouest, sur une distance de 29 km, l'inauguration de l'ouvrage d'art (pont Hamdania) sur la route nationale N1 (W.Médéa), ainsi que le coup d'envoi des travaux du projet d'ouvrage d'art qui relie les deux rives de Oued Alhamiz (Alger), d'une longueur de 80m. Concernant les ouvrages d'art, il a été livré à la circulation huit (08) ouvrages d'art, dont six (06) sur routes nationales et deux (02) sur chemins de wilaya. Pour le programme de désenclavement, le ministère a enregistré la mise en service de plusieurs projets de routes et ouvrages d'arts, d'entretien routier communal et de réhabilitation des chemins dans plusieurs wilaya, comme Mascara, Bordj Bou Arreridj, Mostaganem, Guelma et Adrar. D'ailleurs, dans la wilaya d'Adrar, plus de 35 Km de routes à travers cette wilaya ont été mises en service, permettant de désenclaver des populations situées dans des endroits les plus reculés, souligne le bilan. Par ailleurs, 1.521 km de routes revêtues ont été livrés durant l'année 2020 dans le cadre du programme de sécurisation des frontières terrestres, tandis qu'un linéaire de 127,2 km de routes à travers les wilayas de Béchar et de Tindouf a été lancé dans le cadre dudit programme. Concernant le programme lancé en 2020, le bilan ressort dans son volet de sauvegarde du réseau routier un linéaire de 190 km de modernisation sur l'axe RN 06 qui a été lancé (Adrar), un projet de renforcement de la route nationale n 40, sur une distance de 20,3km (M'sila), ainsi que l'inauguration du projet d'entretien de la route de wilaya n66, reliant Al-Hachem et Zlmata (M'sila), sur une distance de 10 km. Plusieurs d'autres inaugurations et mise en service de renforcement et de modernisation de tronçons routes ont été réalisées durant la même année à Ager, Bordj Bou Arreridj, Tipaza, Mostaganem et Médéa, alors qu'il a été lancé en travaux,

six (06) ouvrages d'art, dont 05 sur routes nationales et un (01) sur chemin de wilaya. En outre, dans le cadre du projet de la route nationale N1 (route transsaharienne), il a été procédé en 2020 à la réception de la dernière section restante sur l'axe Chiffa-Berrouaghia, sur un linéaire de 53 km. Elle comprend quatre tunnels dans les deux sens, d'une longueur globale de 9,6 km, soit 2,4 Km pour chaque tunnel, ainsi que d'importants viaducs réalisés par des entreprises nationales en partenariat avec des entreprises étrangères. Le nombre de ces ouvrages est de 35 pour une longueur totale de 12 Km. Pour le développement et entretien des infrastructures maritimes et portuaires, il a été lancé l'étude et construction d'un poste minéralier à l'Est du port de Betioua, la réalisation d'un port de pêche de Sidna Youcha (Tlemcen), réalisation d'un abri de pêche à Béni K'Sila (Béjaia), ainsi que la relance du projet du Port Centre de Centre de Hamdania - Cherchell - (Tipasa). S'agissant du développement et entretien des infrastructures aéroportuaires, le ministère a enregistré l'achèvement des travaux de renforcement de la piste principale et ses annexes de l'aérodrome d'Alger, l'achèvement des travaux d'adaptation du parking avions avec le nouveau terminal international de l'aérodrome d'Oran, ainsi que la réalisation de 05 plateformes pour hélicoptères (04 à El Oued et 01 Tindouf) dans le cadre du programme de sécurisation des frontières du pays. Pour le développement des infrastructures ferroviaires, le bilan indique qu'il a été réalisé, entre autres, le projet Setif/El Gouzi sur 108 Km, le projet de dédoublement de la voie existante du tronçon Jijel/El Milia et raccordement de la zone de Bellara au port de Djen-Djen, sur 52 km, études de la nouvelle ligne Chiffa/Ksar El Boukhari, soulignant que la réception finale de ces projets a été reportée de décembre 2020 à février 2021 à cause du retard dû essentiellement à la situation sanitaire

Banque d'Algérie

Cotations hebdomadaires des billets de banque et des chèques de voyage

Voici les cotations hebdomadaires des billets de banque et des chèques de voyage, valables à compter du dimanche 31 janvier 2021, communiquées par la Banque d'Algérie.

Billets de banque	Achat	Vente
1 USD	130,98	138,98
1 EUR	158,40	168,11
1 CAD	101,99	108,23
1 GBP	178,87	189,83
100 JPY	125,57	133,25
1 SAR	34,92	37,05
1 KWD	432,15	459,13
1 AED	35,66	37,84
100 CHF	14.718,87	15.624,24
100 SEK	1.562,02	1.658,54
100 DKK	2.129,77	2.260,13
100 NOK	1.506,09	1.599,12
Chèques de voyage	Achat	Vente
1 USD	132,31	138,98
1 EUR	160,01	168,11
1 CAD	103,02	108,23
1 GBP	180,68	189,83
100 JPY	126,85	133,25
100 CHF	14.868,30	15.624,24
100 SEK	1.577,88	1.658,54.

Vers l'augmentation des capacités de traitement des eaux usées à 2 mds m3/année horizon 2030

Le ministre des Ressources en eau, Arezki Berraki a annoncé, samedi à Relizane, l'augmentation des capacités de traitement des eaux usées à 2 mds m3 par année horizon 2030. Lors d'une déclaration à la presse en marge d'une visite d'inspection à la wilaya de Relizane, M. Berraki a précisé que son département avait élaboré une stratégie nationale pour l'augmentation de la quantité d'eaux usées traitées à 2 mds m3/année horizon 2030 dans l'objectif d'exploiter ces eaux dans les secteurs de l'Agriculture et de l'Industrie. A cette occasion, le ministre des Ressources en eau a fait état de 200 stations de traitement des eaux usées réalisées à l'échelle nationale d'une capacité de production annuelle dépassant les 480 millions m3. Evoquant le manque enregistré en eau potable dans les communes de la région d'Eddahra (Relizane) à l'image de Mediouna, Mazouna, Sidi Mhamed Ben Ali et Guettar, le premier responsable du secteur a expliqué que ce constat était dû à la baisse du niveau de Oued Kramis (Mostaganem) approvisionnant cette région. La région a bénéficié dernièrement de projets de forage de puits pour résoudre le problème avant la prochaine saison estivale, a-t-il encore fait savoir. A cette occasion, le ministre a supervisé la mise en service de la conduite de transfert de l'eau de mer dessalée vers la commune de Sidi M'hamed Ben Aouda qui recense 7580 habitations ainsi que l'inauguration de deux châteaux d'eau d'une capacité de 10.000 litres chacun à Douar Barkat de la même commune. Durant la même journée, M. Berraki a inauguré deux stations d'épuration des eaux usées à Oued Rhiou et Relizane, donné le coup d'envoi pour la réalisation d'un puits artésien à la commune de Ouarizane et une campagne de reboisement à la station d'épuration des eaux à Relizane. Il a également présidé le lancement d'une campagne de nettoyage des oueds et des points noirs au chef lieu de la wilaya. Le ministre a inspecté le projet d'approvisionnement de la zone industrielle de Sidi Khettab en eau depuis la station de traitement des eaux de Oued Elkhair (Mostaganem). Une enveloppe de 1.6 mds DA a été allouée à ce projet dont les travaux ont atteint 45%.

TIARET

Près de 2 milliards DA pour l'aménagement de routes

La wilaya de Tiaret a consacré en 2020 la somme de 1,960 milliard DA pour la réalisation et l'aménagement des chemins de wilaya et communaux dans les zones d'ombre, a indiqué dimanche le directeur des travaux publics, Abdelhamid Bouazgui. La wilaya de Tiaret a, ainsi, affecté 1 milliard DA pour la réalisation de 100 kilomètres de chemins vicinaux et 45 km de chemins de wilaya à travers les régions de la wilaya. Le montant restant de 960 millions DA a été réservé à l'aménagement de chemins des zones d'ombre où la priorité a été donnée à la réalisation de routes reliant un grand nombre de douars pour les désenclaver et redynamiser l'activité économique et de développement. Il s'agit de l'aménagement de 76 km de chemins communaux, 30 km de



chemins de wilaya, a-t-on indiqué. Le wali de Tiaret, Mohamed Amine Dramchi a souligné que "la stratégie de la wilaya pour l'année 2021 repose sur l'amélioration de la qualité des routes afin de les rendre à la hauteur

du dynamisme économique dont aspirent le citoyen et les investisseurs". Il a cité les principaux projets à inscrire cette année notamment la double voie 23 reliant Tiaret aux wilayas de l'Ouest du pays et la RN 14 en direction d'Alger, ce qui ouvrira de nouvelles perspectives sur le plan économique. La prochaine étape sera axée sur l'amélioration de l'état des chemins de wilaya et communaux, en complément de ce qui a été réalisé surtout la ligne de chemin de fer Tiaret-Saida qui sera réceptionnée durant le troisième trimestre de l'année en cours. La wilaya de Tiaret est traversée par huit routes nationales totalisant 718,1 km et dispose d'un réseau de chemins de wilaya et vicinaux respectivement de 682 km et 1.757 km.

A.E

BATNA

Concours national pour la meilleure photo d'oiseaux migrateurs

Un concours national de la meilleure photo d'oiseaux migrateurs a été lancé dans la wilaya de Batna à l'initiative de la conservation des forêts, a-t-on appris vendredi de Omar Briki chef de service de la protection de la faune et de flore au sein de cette structure. Le concours a été lancé depuis le début du mois en cours mettant en lice des photographes professionnels et amateurs, a précisé la même source, relevant que jusqu'à ce jour 20 concurrents de la wilaya de Batna et d'autres wilayas ont fait parvenir leurs photos d'oiseaux migrateurs. Selon M.

Briki, parmi les conditions d'éligibilité à ce concours, l'envoi de photos d'oiseaux migrateurs, prises au cours de cette année dans les zones humides naturelles ou artificielles. La même source a expliqué qu'initialement, l'initiative concernait la meilleure photo d'oiseaux migrateurs dans la région des Aurès, mais qu'elle a été élargie pour les autres wilayas du fait que de nombreuses demandes provenant de photographes professionnels et amateurs en dehors de la wilaya de Batna ont été formulées pour la participation à ce concours. Un jury composé de spécialistes du domaine a

été installé pour sélectionner les trois meilleures photos de ces oiseaux migrateurs et annoncer les noms des lauréats du concours, à l'occasion de la Journée internationale des zones humides, célébrée annuellement le 2 février. M. Briki a relevé que l'objectif principal de ce concours est de sensibiliser quant à l'importance des oiseaux migrateurs et des zones humides dans le maintien de l'équilibre de l'écosystème et l'importance de préserver l'environnement et le patrimoine faunistique et floral.

RESSOURCES EN EAU

Visite d'une Commission centrale à Illizi pour établir une feuille de route d'urgence au profit des zones d'ombre

Une commission de cadres centraux du secteur des ressources en eau a effectué une visite sur le terrain dans la wilaya d'Illizi, afin de s'enquérir de l'état du secteur dans la région et d'établir une feuille de route d'urgence pour la promotion du développement local et la prise en charge des préoccupations des habitants des zones d'ombre, selon un communiqué du ministère publié jeudi soir. Cette visite s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations issues de la réunion tenue samedi dernier, au siège du ministère des Ressources en eau, et présidée par le ministre des Ressources en eau, M. Arezki Berraki, avec les notables et les représentants de la société civile de la wilaya d'Illizi,

indique le communiqué. Lors de sa visite dans la région d'Iherir (située à 250 km au sud d'Illizi), la commission sectorielle s'est enquis de la prise en charge de plusieurs préoccupations, à travers la concrétisation d'un nombre de projets, principalement la réalisation et le réaménagement de la vallée d'Iherir, la réalisation d'un système de purification des eaux usées, en plus du renouvellement et de l'extension du réseau d'eau potable dans le quartier AGIF. La commission a également visité le village enclavé de Tast, lequel a bénéficié d'un programme de développement spécial, à travers la désignation de deux entreprises pour la réalisation de quatre puits d'exploration en vue d'extraire l'eau et d'alimenter les habi-

tants de la région. La délégation s'est enquis ensuite de la mise en œuvre des projets de développement dans la région d'Ifeni, dont la réalisation et l'équipement d'un puits profond à l'énergie solaire, ainsi que la réalisation d'un système d'alimentation en eau potable (AEP) et d'un réseau d'assainissement. Par ailleurs, les membres de la commission ont mis l'accent sur l'intérêt soutenu accordé par le ministère des Ressources en eau au développement des zones d'ombre et ce à travers l'établissement d'un calendrier précis des projets de développement de ces régions aux fins d'atteindre les objectifs tracés, notamment en matière de raccordement aux réseaux

M.L

MEDEA

Un total de soixante personnes, tout âge confondu, ont été asphyxiées au monoxyde de carbone et secourues, à Médéa, par les éléments de la protection civile, et deux décès ont été déplorés, durant le mois de janvier, a-t-on appris, dimanche auprès de ce corps constitué. Le nombre des victimes d'asphyxies au monoxyde de carbone a augmenté de manière « vertigineuse », depuis le début du mois de janvier, avec une moyenne de deux à quatre personnes, tous les deux jours, pour atteindre le nombre de douze personnes, à la mi-janvier et franchir le seuil de 17 asphyxiés, au cours des dernières 48 heures, portant à 60 le nombre global de personnes pris en charge par les secouristes de la protection civile, a expliqué le responsable de la cellule de communication, le lieutenant Mohamed Hmidouche. Toujours selon cet officier, les individus secourus, au mois de janvier, représentent plus de 30% des personnes sauvées au cours de l'année 2020, et qui étaient au nombre de 190 personnes, alors qu'il a été recensé deux décès, en janvier, contre trois décès par asphyxié au monoxyde de carbone durant l'année 2020. Pourtant, des campagnes de prévention régulières sont organisées, depuis novembre dernier, par la protection civile dans le but de sensibiliser les citoyens sur les dangers et les risques d'asphyxie au monoxyde de carbone, leur rappeler les règles de sécurité en matière d'installation et d'utilisation des appareils domestiques (chauffage et chauffe-eau) et d'aération des maisons, a fait observer le lieutenant Hmidouche.

AIN DEFLA

Les services de sécurité de Ain Defla ont arrêté récemment à Boumedfaâ (55 km à l'est du chef-lieu de wilaya) deux individus s'adonnant au trafic illicite des boissons alcoolisées dont ils ont saisi 528 unités de différentes marques et formes, a-t-on appris auprès de la cellule de communication et des relations publiques de la sûreté de wilaya. Ayant eu vent de deux individus procédant à la vente illicite de boissons alcoolisées à Hammam Righa en agissant de nuit pour échapper à toute surveillance, les éléments de la Brigade Mobile de la Police Judiciaire (BMPJ) de Boumedfaâ ont mis en place un plan minutieux visant leur arrestation en flagrant délit d'exécution de leur activité blâmable.

EL TARF

Un individu, auteur d'une agression physique à l'arme blanche sur ascendants directs a été condamné à une peine d'emprisonnement d'une année par le tribunal correctionnel de Dréan (El Tarf), a-t-on appris, dimanche, auprès du chargé de la communication de la sûreté de wilaya. Agissant sur la base de deux plaintes émanant des victimes, le père et la sœur de l'agresseur, faisant état d'agressions à l'arme blanche par cet individu qui était en fuite, les services de police de la commune d'El Chatt ont ouvert une enquête qui s'est soldée par l'arrestation de l'auteur présumé, a ajouté le commissaire principal Mohamed Karim Labidi. Agé d'une vingtaine d'années, cet individu, qui avait usé d'une arme blanche pour s'attaquer "cruellement" à son géniteur et sa sœur leur causant des blessures, avait pris la poudre d'escampette, aussitôt son forfait perpétré, précisé la même source. Il a été appréhendé en possession de deux épées, a-t-on ajouté en notant que l'agresseur, originaire de la commune côtière d'El Chatt a, dans le cadre de la présentation immédiate, été condamné à un an d'emprisonnement pour agression (coups et blessures à l'arme blanche) sur ascendants directs.

TLEMCCEN

Une production de plus de 8.800 tonnes de poissons durant l'année 2020

La Direction de la pêche et des ressources halieutiques de la wilaya de Tlemccen a enregistré une production globale de près de 8.863 tonnes de diverses variétés de poissons durant l'année écoulée réalisant ainsi une légère augmentation dans la production, a-t-on appris auprès de cette instance. Durant l'année dernière, il a été enregistré 8.729,25 tonnes de poissons à la faveur d'opérations de pêche côtière, 44 tonnes issues de la production aquacole et 17 tonnes provenant des bassins d'élevage intégré à l'agriculture. Les



petits poissons pélagiques tels que la "Sardine", "Saurel", "Anchois" et "Latcha" représentent 80 % de la pro-

duction globale de poissons durant la même période. Selon la même source, qui a relevé que le port de Ghazaouet a contribué, à lui seul, à 95 % de la production halieutique globale et les ports de Honaïne environ 4 % et celui de Marsa Ben M'hidi à hauteur de 1 %. Il a été enregistré une augmentation d'un taux de près de 5 % de la production de poissons durant l'année 2020 et ce, par rapport à 2019 où la production avait atteint 8.500 tonnes grâce à l'activité intense des professionnels, a-t-on ajouté de même source. En matière de commercialisation, les mareyeurs avaient pro-

ducedé en 2020 à l'écoulement de la production halieutique au niveau des marchés de poissons des wilayas d'Oran, de Saïda, de Tiaret, d'Alger, hormis les wilayas dans l'Est et dans le sud du pays où ils n'ont pu se déplacer en raison des mesures sanitaires prises pour juguler la propagation de la pandémie du Coronavirus, a-t-on fait observer de même source. Un opérateur économique activant dans ce domaine avait exporté depuis le port de Ghazaouet plus de 37 tonnes de poulpe vers des pays européens durant le premier trimestre de l'année 2020.

M.L

Médéa

Recensement hivernal des oiseaux migrateurs

L'opération de recensement hivernal des oiseaux migrateurs a été lancée au niveau des zones humides de la wilaya de Blida, par la direction du Parc national de Chréa, en coordination avec la conservation locale des forêts, a-t-on appris, dimanche, auprès de la chargée de la communication de la conservation des forêts. Selon Mme. Fathia Amer, cette opération, qui se poursuivra jusqu'à fin février prochain, et qui est menée par une équipe de spécialistes du Parc national de Chréa, de la conservation des forêts et de la Fédération des chasseurs de la wilaya, touchera la totalité des zones humides qui constituent une halte pour différentes espèces d'oiseaux migrateurs". Ce recensement concernera la zone humide "Selssala" de la commune de

Larbaà, la zone Megtaà Lezreg de Hammam Melouane, les barrages de Amroussa et de Zehairia à Bouinane, ainsi que la retenue collinaire de Sidi Hammad (Meftah) et le barrage El Moustakbal, qui seront touchés pour la première fois par cette opération. L'objectif principal visé par ce recensement hivernal est la "découverte et le suivi de nouvelles espèces d'oiseaux migrateurs dans la wilaya, vu l'importance de ces zones humides dans la biodiversité", a indiqué Mme. Amer. Cette même responsable a signalé le recensement, ces dernières années, de deux nouvelles espèces d'oiseaux migrateurs au niveau des zones humides de Blida, à savoir la foulque macroule appelée, également, la poule d'eau et le canard colvert.

E.R



Sûreté de wilaya d'Alger

Sept individus arrêtés et des quantités de drogues et de psychotropes saisies



Les services de la sûreté de wilaya d'Alger ont procédé à l'arrestation de 07 individus et à la saisie de quantités de drogues et de comprimés psychotropes, a indiqué samedi un communiqué de ces services. La première affaire a été traitée par la brigade de police judiciaire relevant de la circonscription administrative de Zéralda sur la base d'informations faisant état d'un individu s'adonnant au trafic de drogues (cannabis) et de psychotropes. L'opération a abouti à

l'arrestation du suspect à bord d'un véhicule touristique accompagné de deux autres personnes. Après perquisition du domicile du suspect, les éléments de la police judiciaire en charge de cette opération ont saisi (10) morceaux de cannabis et (110) comprimés psychotropes de type Rivotril et (47) comprimés de Pregabaline, une arme blanche et un montant de 6000 DA. Dans une affaire distincte, la même brigade a reçu des informations

sur un trafiquant de drogues (cannabis). Appréhendé et fouillé, le suspect avait en possession (09) morceaux de cannabis de (09) grammes et un montant de 37.500 DA. Après la perquisition de son domicile, les agents de la police ont saisi (62) g de cannabis. Après parachèvement des procédures légales, les mis en cause ont été présentés devant le procureur des la République territorialement compétent. Par ailleurs, les éléments de la première sûreté urbaine de Tessala El Merdja (Bir Touta) ont

arrêté (02) suspects impliqués dans une affaire de possession de comprimés psychotropes. Après les avoir soumis à la fouille corporelle, les agents de police ont saisi un montant de 18.665 DA, 09 ordonnances vierges, 06 lames de rasage, 07 flacons contenant une solution médicale et 02 bâtons, outre un véhicule touristique. Les mis en cause ont été présentés au procureur de la République territorialement compétent.

M.L

El Bayadh

Cueillette de 22.000 quintaux d'olives (DSA)

La wilaya d'El Bayadh a réalisé une production de 22.000 quintaux d'olives à l'issue de la campagne de cueillette, qui a pris fin dernièrement, a-t-on appris dimanche auprès de la direction des Services agricoles (DSA). Le chef de bureau organisation de la production et appui technique, Omar Remis a

indiqué que la campagne, qui s'est étalée du mois d'octobre dernier à janvier en cours a touché une superficie de 1.935 hectares totalisant plus de 237.000 oliviers productifs, sur un total de 490.000 oliviers dont dispose la wilaya. La wilaya d'El Bayadh a enregistré cette saison un rendement de 20 qx/ha, soit une

hausse par rapport à la saison écoulée durant laquelle plus de 19.000 qx d'olives ont été cueillis. A noter que 80% de la production est destinée à la transformation en huile (2.965 hectolitres) et le restant est réservé à l'olive de table. La production de l'huile d'olive a enregistré une amélioration,

avec une production de 2.712 hectolitres la saison écoulée, selon le responsable, qui a déploré l'absence d'huileries dans la wilaya. Cette préoccupation a été soulevée par les professionnels de la filière oléicole, contraints de transférer leurs productions vers des huileries de wilayas limitrophes.

M.L

Guelma

Arrestation d'un individu pour usurpation de fonction de procureur de la République (GN)

Les services de la Gendarmerie nationale (GN) de Guelma ont arrêté un individu âgé de 56 ans pour usurpation de fonction de procureur de la République, a-t-on appris samedi auprès de la cellule d'information et de communication du Groupement territorial de ce corps constitué. Le mis en cause, issu de la wilaya de Souk Ahras, s'est présenté aux éléments de la Gendarmerie nationale lors d'un contrôle de routine des documents et déclarations, comme étant un procureur de la République et après investigation, il s'est avéré que les papiers étaient "falsifiés", a indiqué la même source à l'APS, ajoutant que le mis en cause a été conduit aux sièges de la Gendarmerie pour enquête. Selon la même source, un dossier judiciaire a été élaboré à l'encontre de la personne arrêtée pour "usurpation de fonction" et a été présentée devant le procureur de la République près le tribunal de Guelma. L'affaire remonte au 26 janvier 2021 lorsque les éléments de la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de Guelma ont contrôlé le véhicule du mis en cause lors de l'accomplissement de leur mission de service de police de la circulation sur un axe de la route nationale (RN) 21 reliant Guelma à Annaba, a-t-on détaillé.

M.L

Tissemsilt

Caravane de solidarité au profit d'enfants de familles nécessiteuses (association)

Une caravane de solidarité au profit d'enfants de familles nécessiteuses établies dans des zones d'ombre a été lancée samedi à Tissemsilt, a-t-on appris du représentant de l'association caritative "Mafatih El Kheir" d'Alger, Mohamed Refis. La caravane, organisée en collaboration avec l'association de wilaya de défense des droits du consommateur et d'environnement, cible dans une pre-

mière étape 100 enfants résidant dans les zones d'ombre de Chelaghmia, Tahdarit et Ain Feradja de la commune de Khemisti, a indiqué M. Refis. Des vêtements, des cadeaux et des jouets leurs sont offerts par des donateurs, a-t-il précisé. La caravane de solidarité sillonnera un mois durant différentes communes de la wilaya de Tissemsilt, et ciblera 1.000 enfants, a ajouté le responsable. L'initiative porte sur la dis-

tribution d'aides, a-t-il poursuivi, ajoutant que des activités de divertissement et culturelles seront programmées et ce dans le respect du protocole sanitaire de prévention contre la Covid-19. Elle s'insère dans le cadre du programme annuel de l'association caritative "Mafatih El Kheir" d'Alger, qui porte sur le lancement de caravanes de solidarité en faveur des zones d'ombre des wilayas des Hauts

plateaux, à l'instar de Tissemsilt, Tiarret, El Bayadh, Naama et M'sila. Par ailleurs, M. Refis a annoncé la programmation par son association pour la mi février prochain, d'une campagne de distribution de kits alimentaires et d'appareils de chauffage aux familles pauvres résidant dans les zones d'ombre de la wilaya de Tissemsilt.

L.M

Comment arriver à déconnecter ?



Vous êtes chef d'entreprise et vous n'arrivez pas à vous déconnecter de votre travail. Pour cause, votre téléphone n'arrête pas de sonner et vous recevez des dizaines voire des centaines d'emails par jour. Pourtant, cette situation n'est pas inéluctable et vous pourriez très bien passer vos week-ends ou vos vacances tranquille ou profiter d'une conférence. Zoom sur quelques bonnes pratiques à mettre en œuvre si vous souhaitez enfin pouvoir prendre du temps pour vous.

Mettre un message d'absence et déléguer

Pour bien commencer à décompresser, vous pouvez adopter un geste simple : mettre un message d'absence ou d'indisponibilité sur votre messagerie téléphonique et email. Vous pouvez indiquer la personne à joindre en cas d'urgence qui saura répondre à votre place. Pour bien déléguer l'ensemble de vos fonctions, vous pouvez lister l'ensemble des tâches que vous effectuez dans vos journées. Il s'agira ensuite de créer des procédures explicites et de les transmettre à vos collaborateurs. N'hésitez pas à les accompagner quelques temps pour vous assurer qu'ils maîtrisent bien vos tâches. Contrôlez qu'elles soient bien exécutées. Vous pourrez alors partir l'esprit tranquille. Si vous êtes du genre anxieux, vous pouvez mettre en place des garde-fous qui contrôlent que le travail est bien exécuté. Être tranquille implique souvent de faire confiance. Vous avez peur de rater l'offre du siècle ou vous ne pouvez déléguer cette tâche à un collaborateur ? Pensez aux assistants à distance qui feront le tri pour vous.

Créer des lignes et emails spécifiques

Si vous avez encore du mal à vous déconnecter, vous pouvez vous doter d'une seconde ligne téléphonique et d'un second email à n'utiliser qu'en cas d'extrême urgence. Indiquez bien à ceux qui auront cette ligne les conditions dans lesquelles ils doivent l'utiliser, il ne s'agit pas qu'on vienne vous perturber pendant votre repos. Si vous êtes seul dans l'entreprise, vous pouvez procéder de la même manière en précisant sur vos messages d'absence les conditions d'utilisation de ces moyens de

communication. N'hésitez pas en cas de demande non urgente qui arriverait sur ces lignes à préciser que vous êtes en vacances par exemple, votre date de retour et de traitement de la demande. Vous pouvez créer un email type pour ne pas passer de temps. Si vous recevez des courriers indésirables, désabonnez-vous immédiatement pour éviter toute perturbation.

Réaliser que personne ne devrait être indispensable

Personne ne devrait être indispensable dans une entreprise y compris vous. Savoir déléguer est essentiel ne serait-ce que pour que la société ne dépende pas d'une personne en cas de soucis de santé par exemple ou d'accident. Dans tous les cas, vous allez devoir résister sur la durée et les moments de break sont nécessaires. Pour cela, n'hésitez pas à créer un maximum de processus qui décryptent les attitudes à adopter suivant les différentes situations que vous rencontrez comme vu plus haut. Il faut réaliser que moins l'entreprise dépend d'un de ses membres, plus elle prend en général de la valeur même si cela peut faire parfois peur de voir le navire partir sans nous à son bord. Au fond toutes les tâches que vous faites ne sont qu'un assemblage de plus petites que peuvent parfaitement réaliser vos collaborateurs et vous faites peser un risque à votre entreprise en créant une dépendance.

Faire un travail sur soi

Le plus difficile lorsque l'on prend des vacances reste le travail sur soi qui est nécessaire et cette envie de regarder son téléphone ou ses emails. Pour être sûr de le faire le moins possible, vous pouvez vous donner des horaires précis de consultation ou indiquer à vos collaborateurs des moments où vous êtes joignable. Vous devez réaliser qu'il est extrêmement rare qu'une tâche demande une réponse immédiate alors autant, si vous n'avez pas délégué, vous dire que rien ne réclame votre présence. Même lorsque vous êtes présent dans l'entreprise, il y a des moments où vous n'êtes pas forcément connecté à votre boîte email ou encore à votre téléphone. Autant vous dire que sauf exception votre présence n'est pas nécessaire dans l'immédiat.

K.Amel

Un moment particulier pour le dirigeant

Parce qu'un projet de cession semble tout aussi important qu'un projet de création, il est primordial de savoir où vous mettez les pieds. Qu'il s'agisse de céder une filiale pour se concentrer sur son cœur de métier ou de vendre sa société et réinvestir dans une nouvelle aventure entrepreneuriale, le moment où un entrepreneur lègue sa boîte demeure toujours un événement particulier. Avant tout projet de cession d'entreprise, un dirigeant doit se poser les bonnes questions. D'un côté pratique, vous devrez généralement prévoir de nombreuses étapes avant d'entamer le processus de cession, comme le sort que vous réservez à votre immobilier (bureaux) et

l'avenir auquel vous vous destinez en tant que dirigeant après la cession (arrêt d'une activité, ou non). Quoi qu'il en soit, parmi les interrogations basiques et essentielles que le chef d'entreprise se pose, on retrouve les suivantes : quelle est la valeur de mon entreprise ? Qui pourrait reprendre efficacement ma boîte et dans quelles conditions ? Quelles sont les démarches à suivre (juridiques, administratives ...) ? Comment optimiser le nouveau patrimoine perçu après la revente ? Afin d'apporter une réponse circonstanciée à chacune de ces interrogations, il est essentiel de s'adjoindre les services de conseillers externes, dont les banques font partie.

Le travail à temps partagé

Le travail à temps partagé constitue une formule permettant d'employer à temps partiel des salariés qui travaillent pour plusieurs entreprises. En quoi consiste-t-elle et quels sont ses avantages ?

Selon la 4^{ème} édition du Baromètre annuel du temps partagé dont le questionnaire a été transmis fin 2018 à l'ensemble des professionnels du temps partagé et a permis d'obtenir plus de 250 réponses (+45 % / édition précédente), notamment par l'apport des salariés des groupements d'employeurs (24% des répondants / 5% précédemment). Le baromètre met en exergue que

*93% des répondants souhaitent rester à temps partagé afin de profiter de la diversité des missions (35%) et d'être autonome (26%),
*le Travail à temps partagé se développe dans l'ensemble du territoire national et des secteurs d'activité,

*la majorité sont des professionnels aguerris (75% ont 40 ans et +) mais leur ancienneté dans le temps partagé est encore limitée (16% le pratique depuis plus de 5 ans).

*l'entreprise adhère pleinement à ce mode de travail pour la flexibilité (27%) et l'expertise plus pointue (25%) de ces professionnels à temps partagé.

Ce baromètre souligne que de nouvelles tendances se dessinent. Le taux de non-cadre est en hausse à 25% contre 11% auparavant, et 41% des professionnels sont à temps plein alors qu'ils étaient 22% l'année dernière).

Le système du travail à temps partagé

La personne qui souhaite travailler à temps partagé signe un contrat de travail avec un groupement d'employeurs ou avec une société de travail à temps partagé dont elle est salariée. Ce contrat de travail permet notamment à plusieurs employeurs de se regrouper en créant une association ou une coopérative d'employeurs. Ces derniers peuvent recourir à un salarié en temps partiel mais qui travaille finalement à temps plein. Chaque fois qu'une entreprise membre du groupement fait travailler le salarié, elle doit simplement payer une facture au groupement d'employeurs en rétribution de sa prestation de recrutement et de gestion du salarié.



Les entreprises de travail à temps partagé

Elles offrent aux entreprises qui ne font pas partie d'un groupement d'employeurs la possibilité de recourir à des salariés à temps partagé qu'elles ont recrutés. Cette activité peut aussi être exercée par les entreprises d'intérim, mais la loi exige que toute entreprise souhaitant fournir ce genre de prestation soit titulaire d'une garantie délivrée par un organisme financier pour assurer le paiement des salaires et des charges sociales. Comme c'est le cas avec les entreprises de travail temporaires, le travail à temps partagé se caractérise par une relation mettant en rapport deux personnes morales (l'entreprise de travail à temps partagé et son client) ainsi que le salarié.

Le contrat de travail entre l'entreprise de travail à temps partagé et

le salarié

Il s'agit d'un contrat conclu en application du Code du Travail qui en principe doit être à durée indéterminée. Par conséquent, il prévoit une période d'essai dont la durée nécessite d'être précisée. Le groupement d'employeurs (ou la société de travail à temps partagé) ne peut y mettre fin qu'en se conformant à la procédure de licenciement prévue par la loi. Par ailleurs, si le salarié travaille en dehors de l'Algérie, son employeur s'engage à prendre en charge son rapatriement. Le salarié doit toujours bénéficier d'une rémunération et d'avantages identiques à ceux qui sont accordés à toute personne qui occupe un poste comparable dans l'entreprise utilisatrice. Ainsi, il pourra profiter des avantages octroyés par le comité d'entreprise, à savoir le restaurant d'entreprise et les autres avantages sociaux tels

que des possibilités de vacances à prix réduits. Le contrat liant l'entreprise utilisatrice au groupement d'employeurs (ou à la société de travail à temps partagé)

Il s'agit d'un contrat à caractère commercial qui précise le contenu des tâches qui seront confiées au salarié, la durée prévue pour la mission, la qualification qu'il possède, les horaires de travail et la rémunération accordée. En outre, l'entreprise utilisatrice doit s'engager à assurer l'application des dispositions légales et conventionnelles et à faire en sorte que le salarié bénéficie de conditions de travail correctes.

Travail à temps partagé Avantages pour les employeurs et les salariés

1-Les avantages pour les employeurs
Le travail à temps partagé constitue une solution intéressante pour

les PME qui ont besoin de compétences spécifiques, mais dont la taille et la structure ne permettent pas le recrutement d'un cadre ou d'un employé à temps plein. Il en résulte que le recours au temps partagé s'effectue même pour des postes à responsabilité tels que directeur financier, directeur du personnel ou directeur des réseaux informatiques.

2-Les avantages pour les salariés
Pour un salarié, le travail à temps partagé lui assure de posséder un travail à temps plein. Le fait de travailler chez plusieurs employeurs lui permet de faire des tâches plus variées et d'avoir des expériences plus enrichissantes. Les salariés profitent d'une plus grande autonomie dans le travail et d'une meilleure stabilité d'emploi car ils sont moins exposés aux conséquences d'une dégradation de la situation de leur employeur.

s.k

Bénéfice avant intérêts et impôts (BAII)

Le bénéfice avant intérêts et impôts (BAII) indique dans quelle mesure une entreprise génère des revenus sur une période donnée.

Le BAII apparaît sur l'état des résultats avant la déduction des intérêts et des dépenses ou des revenus d'événements ponctuels, et fournit à l'entreprise le portrait le plus précis de son potentiel d'exploitation. Voilà pourquoi on l'appelle souvent «bénéfice d'exploitation» ou «profit d'exploitation». On peut comparer le BAII d'une entreprise à celui d'autres entreprises dans le même secteur afin d'en évaluer la performance. Puisque toutes les entreprises engagent des dettes différentes et encourent événements ponctuels différents, on obtient une perspective plus juste en comparant les données avant ces déductions. Les propriétaires d'entreprise et les gestionnaires



utilisent le BAII pour comparer les résultats à leur planification et pour faire des ajustements pendant la période d'exploitation en cours.

On effectue aussi des analyses de tendances pour planifier et ajuster sur de plus longues périodes. Les investisseurs utilisent le BAII pour

décider s'ils veulent modifier leur participation dans une entreprise. Les banquiers l'utilisent comme donnée secondaire pour accorder

de la dette supplémentaire – la donnée principale étant le BAIIA (bénéfice avant intérêts, impôts et dotations aux amortissements).

Le FMI met en garde l'Afrique du Sud contre la persistance de la crise économique

Le Fonds monétaire international (FMI) a mis en garde l'Afrique du Sud contre la persistance de la crise économique due, principalement, aux problèmes des entreprises publiques et au manque de la croissance économique. "L'Afrique du Sud a été très durement touchée par la pandémie de Covid-19. En 2020, la production s'est fortement contractée et les pertes d'emplois ont été importantes, malgré les actions opportunes des autorités pour soutenir les groupes les plus vulnérables et les

entreprises touchées", a indiqué une équipe du FMI qui a tenu, cette semaine, des réunions virtuelles avec des responsables du gouvernement sud-africain pour examiner les récents développements économiques et les perspectives de l'économie. La délégation du Fonds a expliqué que les finances publiques de l'Afrique du Sud ont beaucoup souffert, alors que le déficit budgétaire et la dette publique ont augmenté considérablement en raison de la récession et des dépenses liées à la pandémie de Covid-19. "La

résurgence des infections et les processus prolongés d'achat et de distribution de vaccins pèseront probablement sur la reprise économique cette année, malgré l'amélioration des conditions extérieures», ont déclaré les représentants du FMI. Ces derniers, incitent le gouvernement sud-africain à subordonner les transferts aux entreprises publiques à l'atteinte d'objectifs de performance ambitieux mais réalistes, rationaliser la rémunération, démanteler les subventions mal ciblées et améliorer l'application de

la conformité fiscale. "Cela réduirait les besoins d'emprunt tout en préservant l'espace budgétaire pour des dépenses bien ciblées pour les infrastructures, la santé, l'éducation et la protection sociale", soutient l'institution, qui estime impératif de créer les conditions pour stimuler l'investissement privé, redéfinir le rôle du secteur public dans la promotion de la concurrence et resserrer la politique budgétaire pour freiner l'augmentation de la dette.

M.L

OUZBÉKISTAN/COVID-19

Prolongement de la suspension des vols avec huit pays



L'Ouzbékistan a de nouveau prolongé la suspension de tous les vols entrants, sortants et de transit avec huit pays jusqu'au premier mars 2021 suite à la détection de nouvelles variantes de coronavirus dans certains de ces pays, a déclaré samedi la commission spéciale anti-Covid-19 de l'Ouzbékistan. Après avoir coupé ses liaisons aériennes avec la Grande-Bretagne, l'Italie, le Danemark, l'Autriche, l'Australie, les Pays-Bas et l'Afrique du Sud en décembre 2020, le pays d'Asie centrale a prolongé au début du mois les restrictions de vol jusqu'au premier février 2021. Et cette fois, la commission a ajouté l'Allemagne à la liste. Les citoyens et les personnes résidant en permanence dans les huit pays, ainsi que les autres étrangers qui se sont rendus dans ces pays au cours des 14 derniers jours, ne sont pas autorisés à entrer en Ouzbékistan pendant la période de restriction de vol, a stipulé la commission. Les citoyens ouzbeks et les apatrides qui se sont rendus dans ces pays au cours des 14 derniers jours et qui arrivent d'un pays tiers seront mis en isolement obligatoire pendant 14 jours dans des installations ou des hôtels désignés, selon la commission. Jusqu'à présent, l'Ouzbékistan a enregistré 78.602 cas confirmés de Covid-19 et 621 décès.

L.M

Nouvelles brèves du monde arabe

BRUXELLES

- La Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) se penchera, le 2 mars prochain, sur le recours en annulation de l'accord UE/Maroc introduit par le Front Polisario, le 27 avril 2019, a indiqué la Cour.

RABAT

- De nombreux détenus politiques dans les geôles marocaines subissent des pratiques répressives et des méthodes barbares de torture ces derniers temps, amenant certains à entrer en grève de la faim tandis que d'autres

comptent lancer des actions en justice dans les tribunaux européens, rapportent des opposants et des journalistes marocains.

DUBAI

- Les Emirats arabes unis ont été classés comme la meilleure destination de tourisme médical parmi les pays du Conseil de coopération du Golf (CCG) par la Medical Tourism Association, basée aux États-Unis.

RAMALLAH (Territoires palestiniens)

- Un Palestinien a été tué dimanche par des tirs de l'armée d'occupation israélienne dans le sud de la Cisjordanie occupée, ont rapporté des médias.

TUNIS

- Un premier lot de 93600 doses de vaccin anti-covid19 de Pfizer sera acquis en mi-février et plus de 500 mille doses de vaccins britannique AstraZeneca seront procurées la fin du mois de février en Tunisie, a rapporté dimanche l'agence TAP citant un membre du comité scientifique pour la lutte contre le coronavirus.

J.K

Covid et climat, priorités pour la présidence du Royaume-Uni du Conseil de sécurité en février

La pandémie de Covid-19 et le changement climatique, seront au menu des travaux du Conseil de sécurité de l'ONU qui sera présidé en février prochain par le Royaume-Uni. La réunion de haut niveau sur les risques dans les contextes vulnérables au climat devrait être présidée par le Premier ministre britannique, Boris Johnson, tandis que celle qui traitera de la pandémie du nouveau coronavirus sera présidée par le ministre britannique des Affaires étrangères, Dominic Raab, dont le pays est membre du Conseil. Elle devrait notamment se concentrer sur un accès équitable aux vaccins, en particulier dans les zones touchées par les conflits. Il y aura

également une réunion d'information sur la menace que représente l'organisation terroriste autoproclamée "Etat islamique" (Daech) en Irak. Il y sera également question du douzième rapport stratégique du Secrétaire général sur cette organisation. Plusieurs réunions sont également au menu du CS de l'ONU durant le mois prochain, dont celle liée aux développements de la situation en Somalie et sur la Mission d'assistance des Nations Unies dans ce pays (MANUSOM). Une autre réunion prévue au sein du 751ème comité de sanctions contre la Somalie. A la fin du mois, le Conseil devrait renouveler l'autorisation de la Mission de l'UA en Somalie

(AMISOM). Le CS devra également traiter des questions liées au conflit en République centrafricaine (RCA) sur la base du dernier rapport de la MINUSCA. Les membres évoqueront, d'autre part, le renouvellement du mandat du Groupe d'experts assistant le Comité des sanctions contre le Soudan 1591. En ce qui concerne le Moyen-Orient, il y aura une réunion sur les développements au Yémen, ainsi qu'un exposé du président du Comité des sanctions 2140 relatif à ce pays. Le renouvellement des sanctions financières et d'interdiction de voyager au Yémen et le mandat du Groupe d'experts yéménite sont également prévus. D'autres questions concernent le Moyen-

Orient dont la question palestinienne seront traitées lors de cette présidence tournante par le Royaume-Uni qui se penchera, durant son mandat, sur les situations politique et humanitaire en Syrie et l'utilisation des armes chimiques. Côté Asie, le Conseil de sécurité consacra deux autres réunions sur la Birmanie et le Comité des sanctions de 1718 pour la Corée du Nord. Il y aura également une réunion sur le Bureau intégré des Nations Unies en Haïti (BINUH). La présidence du Conseil est assurée par chacun des membres à tour de rôle pendant un mois, suivant l'ordre alphabétique anglais des noms des Etats membres. Composé de 15 membres, il compte cinq mem-

bres permanents. A savoir, le Royaume-Uni, la Chine, la France, la Russie et les Etats-Unis, et dix membres non permanents élus par l'Assemblée générale des Nations Unies pour un mandat de deux ans. Cinq des dix membres non permanents sont remplacés chaque année. Début 2021, cinq nouveaux pays sont entrés au Conseil de sécurité en tant que membres non permanents. Il s'agit de l'Inde, l'Irlande, le Kenya, le Mexique et la Norvège. Le Royaume-Uni qui succèdera à la Tunisie, à la tête du Conseil de sécurité, sera remplacé au mois de mars, par les Etats-Unis.

E.R

Vaccin anti-covid en Equateur

Le ministre de la Santé mis en cause pour trafic

Le ministre équatorien de la Santé, Juan Carlos Zevallos, fait l'objet d'une enquête pour trafic d'influence suite à la vaccination contre le covid de plusieurs de ses proches, avec les premières doses importées par le gouvernement, a annoncé vendredi le parquet général. "Sur la base de plusieurs dénonciations, le parquet équatorien a ouvert une enquête contre le ministre de la Santé, Juan Carlos Z., pour trafic d'influence présumé dans le processus

de distribution des vaccins contre le covid-19", a indiqué cette entité sur Twitter. Selon la même source, plusieurs dénonciations ont été présentées après qu'il ait été révélé que des membres de la famille du ministre, dont sa mère qui se trouve actuellement dans le service gériatrique d'une clinique privée, ont été vaccinés par l'équipe sanitaire d'un hôpital public. Un premier lot de 8.000 doses du vaccin Pfizer/BioNTech est arrivé la semaine dernière en Equateur

pour vacciner en priorité le personnel médical et les personnes âgées vivant en maison de retraite. M. Zevallos, 62 ans, qui a également été vacciné, a admis que sa mère, âgée de 87 ans, et "plusieurs" de ses proches avaient reçu une première injection, suscitant des critiques, y compris du personnel médical. Il a argué que ces doses ne faisaient pas partie du lot assigné à l'hôpital public de l'équipe qui les leur a administrées. "Dans le cadre de mes activités, j'ai visité l'hôpital de Los

Valles (privé), où notre équipe était en train de vacciner selon le programme prévu. Je l'ai fait en ma qualité de ministre de la Santé, de médecin, de fils. Je regrette infiniment que ma présence ait été perçue de manière négative", avait-il déclaré mercredi. L'Equateur, peuplé de 17,4 millions d'habitants, compte 246.000 cas confirmés de coronavirus (1.414 pour 100.000 personnes), dont 14.766 en sont morts.

AMINE.L

Athlétisme / Texas Tech-Invitational (indoor)

L'Algérien Hedeili remporte le 800 mètres



Le demi-fondiste algérien Takieddine Hedeili a remporté le 800 mètres du Texas Tech-Invitational, une compétition en salle disputée durant le week-end dans le sud des Etats-Unis, avec un chrono de 1:47.15. Sur le podium de cette course, le sociétaire du Groupement sportif des Pétroliers a devancé Brando Miller (1:48.94) et Owen Linkins (1:49.60). "Cette course n'a pas été très rapide. Elle a été beaucoup plus tactique, et Takieddine l'a bien gérée pour en sortir vainqueur", a réagi son entraîneur,

Hamid Rahmouni, dans une déclaration au site officiel de la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA). Le natif de Tlemcen, qui se trouve aux Etats-Unis depuis plusieurs mois déjà, avait battu le record national du 800 mètres (en salle), lors d'un précédent meeting disputé le 16 janvier en Texas. Ce jour-là, Hedeili avait réussi un chrono de 1:45.98, battant ainsi l'ancien record national, détenu par Réda Abdenouz en 1:46.87 depuis le 18 février 1992 à Gênes (Italie).

AMINE.R

Foot/ Ligue 1 - CR Belouizdad

Deux mois de ponction de salaire pour Anes Saâd

La direction du CR Belouizdad, a infligé au défenseur Anes Saâd, traduit devant le conseil de discipline, deux mois de ponction de salaire, en raison de ses absences non autorisées, a indiqué dimanche le club pensionnaire de la Ligue 1 algérienne de football dans un communiqué. "Le conseil de discipline a décidé une ponction de deux de salaire, plus une amende (montant non dévoilée, ndlr). Le joueur doit signer un engagement de ne pas quitter Alger sans autorisation délivrée par le club", a écrit le Chabab sur sa page officielle Facebook. La sanction peut aller jusqu'à "la résiliation du contrat dès l'ouverture de la période des transferts, avec un dédommage-

ment d'un milliard de centimes, en cas d'absence non autorisée", souligne le CRB. Anes Saâd (25 ans), qui revient d'une blessure, a rejoint le CRB durant l'intersaison pour un contrat de trois saisons, en provenance de l'USM Bel-Abbès, mais sans pouvoir jouer la moindre minute jusque-là. Au terme de la 11e journée, le Chabab, tenu en échec samedi à domicile face au leader l'ES Sétif (1-1), pointe à la 3e place au classement avec 19 points, en compagnie du MC Alger, mais avec deux matchs en moins en déplacement face à l'Olympique Médéa, et à domicile face au CS Constantine.

S.D

Handball / Mondial-2021

Le palmarès complet après le sacre du Danemark

Palmarès complet du championnat du monde de handball-2021 après le sacre du Danemark en finale de la 27e édition, disputée du 13 janvier au 31 janvier en Egypte:

1938 (Allemagne): 1) Allemagne 2) Autriche 3) Suède

1954 (Suède) : 1) Suède 2) Allemagne 3) Ex-Tchécoslovaquie

1958 (Allemagne): 1) Suède 2) Ex-Tchécoslovaquie 3) Ex-RFA

1961 (Ex-RFA) : 1) Roumanie 2) Ex-Tchécoslovaquie 3) Suède

1964 (Ex-Tchécoslovaquie) : 1) Roumanie 2) Suède 3) Ex-Tchécoslovaquie

1967 (Suède) : 1) Ex-Tchécoslovaquie 2) Danemark 3) Roumanie

1970 (France) : 1) Roumanie 2) Ex-RDA 3) Ex-Yougoslavie

1974 (Ex-RDA) : 1) Roumanie 2) Ex-RDA 3) Ex-Yougoslavie Algérie (16e/16)

1978 (Danemark): 1) Ex-RFA 2) Ex-URSS 3) Ex-RDA

1982 (Ex-RFA) : 1) Roumanie 2) Ex-Tchécoslovaquie 3) Suède Algérie (16e/16)

1986 (Suisse) : 1) Ex-Yougoslavie 2) Hongrie 3) Ex-RFA Algérie (16e/16)

1990 (Ex-Tchécoslovaquie): 1) Suède

2) Ex-URSS 3) Roumanie Algérie (16e/16) 1993 (Suède) :1) Russie 2) France 3) Suède

1995 (Islande) :1) France 2) Croatie 3) Suède Algérie (13e/24)

1997 (Japon) :1) Russie 2) Suède 3) France Algérie (17e/24)

1999 (Egypte) :1) Suède 2) Russie 3) Ex-Yougoslavie Algérie (15e/24) 2001 (France) :1) France 2) Suède 3) Ex-Yougoslavie Algérie (13e/24) 2003 (Portugal) :1) Croatie 2) Allemagne 3) France Algérie (18e/24) 2005 (Tunisie) :1) Espagne 2) Croatie 3) France Algérie (17e/24) 2007 (Allemagne) :1) Allemagne 2) Pologne 3) Danemark

2009 (Croatie) : 1) France 2) Croatie 3) Pologne Algérie (19e/24)

2011 (Suède) : 1) France 2) Danemark 3) Espagne. Algérie (15e/24)

2013 (Espagne) : 1) Espagne 2) Danemark 3) Croatie Algérie (17e/24)

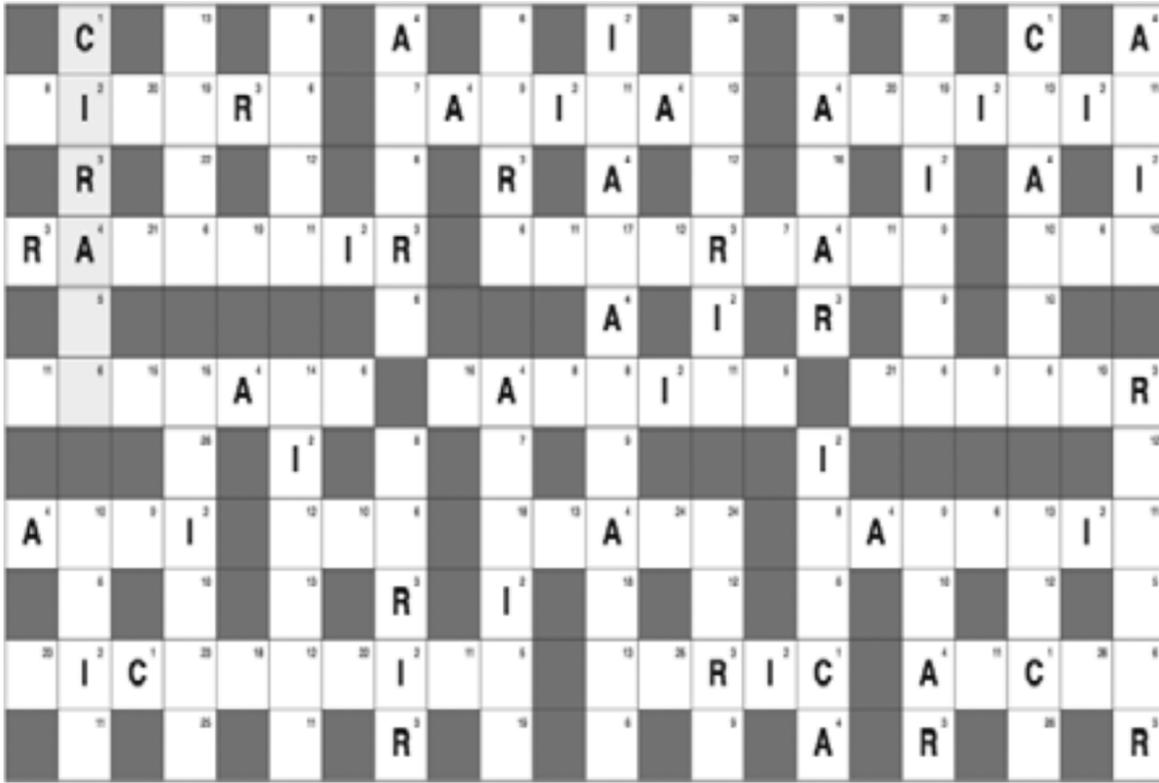
2015 (Qatar) :1) France 2) Qatar 3) Pologne Algérie (24e/24)

2017 (France) : 1) France 2) Norvège 3) Slovaquie 2019 (Allemagne/Danemark) : 1) Danemark 2) Norvège 3) France

2021 (Egypte) : 1) Danemark 2) Suède 3) Espagne Algérie (22e/32)

J.K

Mots codés

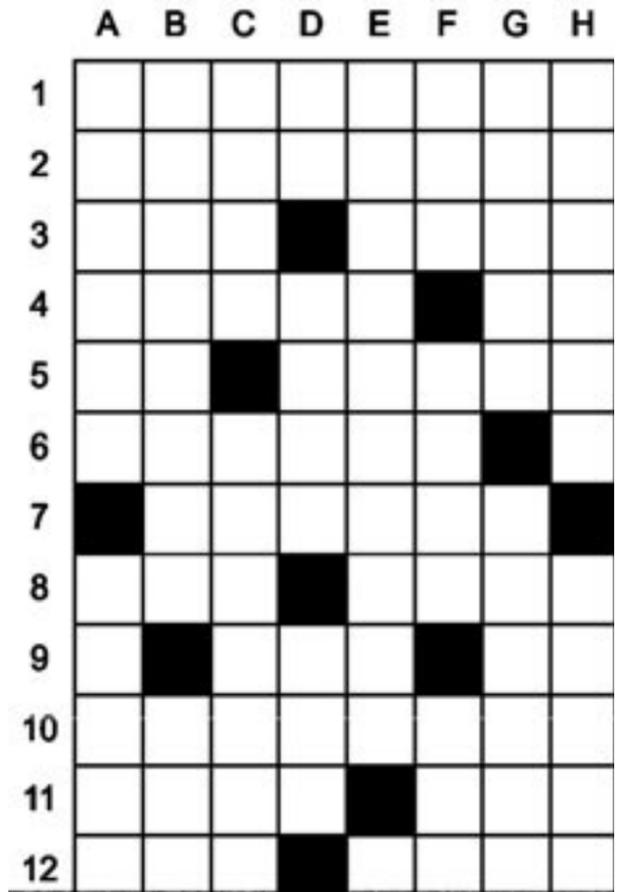


Mots mélangés

- ABRIBUS ALPAGE
- ASPERGER ATTRAPE
- BORDURE BRUMEUX
- BUEE CLIMAT
- DEBARRAS DEROUTE
- FOLATRE FORTICHE
- GIGOTER GRATTE
- GRENADINE
- JOBARD LARMOYANT
- LASER LEURRE
- MILLIARD NOTARIAT
- OMBLE PARADE
- PARTERRE PERMIS
- PHRYGIEN PYGMEE
- QUADRILLE
- REPARABLE ROUBLARD
- SABORD



Mots croisés



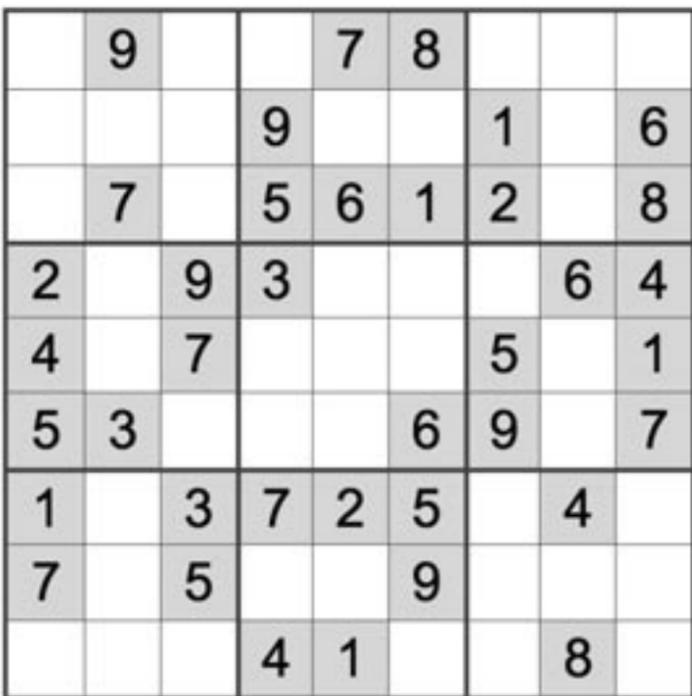
HORIZONTALEMENT :

1. Paresser au soleil. 2. Frappe durement celui à qui il est jeté. 3. Pas n'importe où. Menât à l'épuisement. 4. Matière de jean. Mot plein de caprice. 5. Erbium symbolisé. Canot très rapide. 6. Fouille du regard. 7. Guide des Soviets. 8. Marin des marais. Composition de plâtre. 9. Imagerie nucléaire. Jeu de pions chinois. 10. Glousser comme une poule. 11. Hausse des cours. Sont en possession. 12. Point gagnant. Un prince en exil.

VERTICALEMENT :

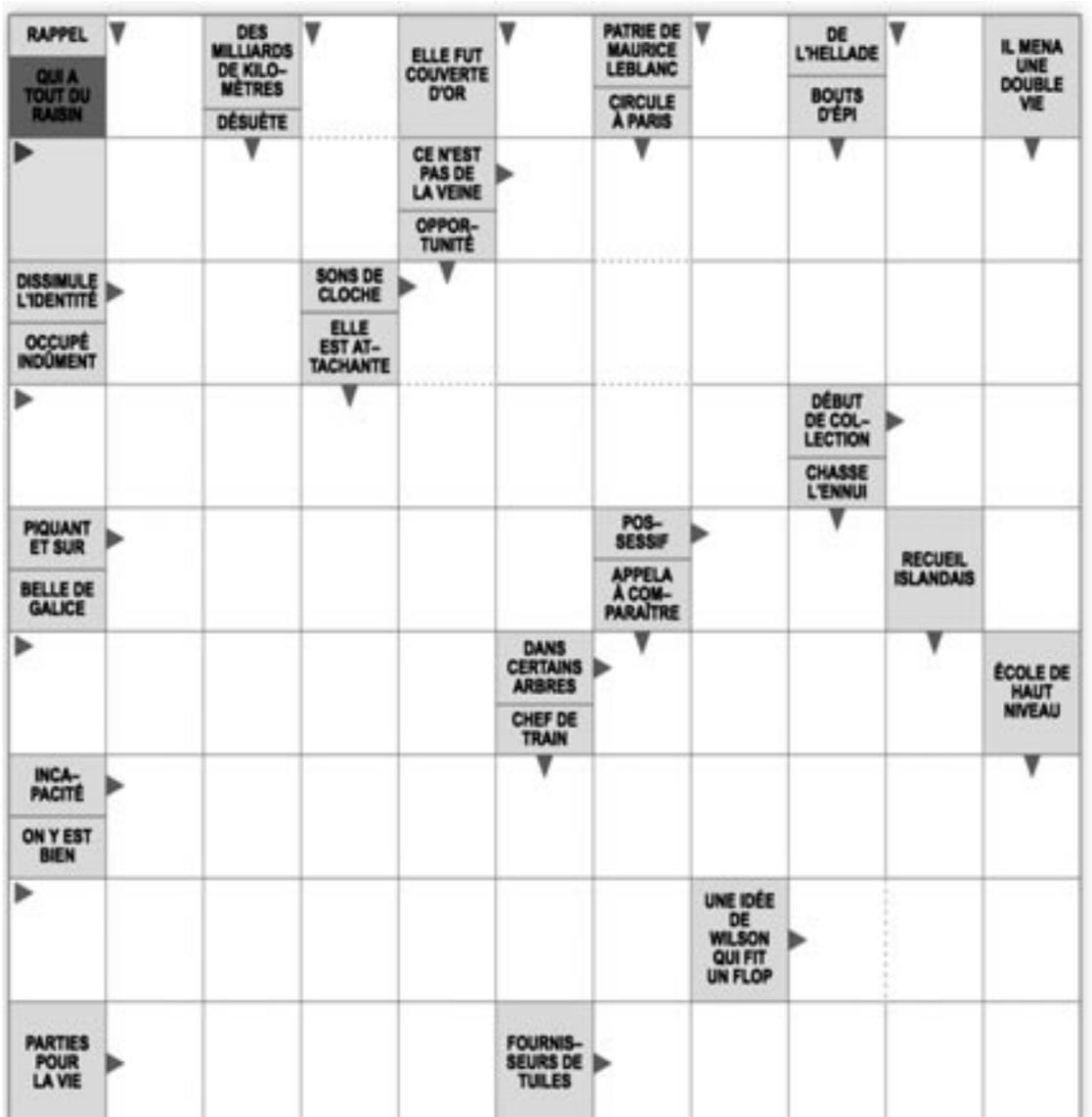
A. Pas jolies jolies ! Spécialité niçoise. B. Cerné de toutes parts. Il ne suit pas la flèche. C. Sans un poil blanc. Ou c'est sacré ou sans valeur... D. Abréviation de l'astate. Passage franco-espagnol. Ce peut être une impasse. E. Douleur chronique. F. On les jette par jeu. Un petit morceau d'euro. Il monte en cas de scène. G. Coule de source. Prénom masculin. H. Temps après l'heure dite. Citadelle corse

Sudoku



Solution sudoku

Mots fléchés



de l'administration Le Monde

Quotidien National d'Information • www.lemondeadm.com



Tous les jours dans les kiosques

CETTE ESPACE EST RESERVÉ POUR VOUS

PUBLICITÉS

pour plus de détails
contactez nous au:



023 95 73 73 / 0553 45 62 56

Ou par Email au: monde.adm@gmail.com

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Plantation expérimentale, à Chréa, d'essences forestières rares menacées d'extinction

Une opération de plantation expérimentale de trois espèces d'arbres rares menacés de d'extinction a été réalisée à titre expérimental, au niveau de la région de Chréa dans l'Atlas libyén, par la conservation des forêts de la wilaya, a-t-on appris, dimanche, auprès de cette institution. Selon la chargée de communication de la Conservation des forêts, Fatma Amer, cette plantation, à titre expérimental, de trois essences forestières, menacées d'extinction et qui se reproduisent difficilement à l'état naturel, entre dans le cadre de la préservation de la biodiversité. Les espèces plantées sont le Genévrier thurifère, rare en Algérie et présent seulement dans les Aurès, où il est menacé d'extinction, en raison de la difficulté de sa reproduction et le sapin de Numidie, qui est une espèce endémique des monts Babar de Sétif, également en déclin. La troisième espèce est le pin noir, qui est très rare en Algérie, et qui est endémique au Djurdjura, où il est menacé d'extinction, a indiqué la même responsable. Toujours selon Mme. Amer, ces trois espèces forestières ont fait l'objet de recherches et d'expériences pour leur reproduction, à travers notamment la plantation du Genévrier thurifère au laboratoire des ressources génétiques et biotechnologies de l'École nationale supérieure d'Agronomie d'El Harrach (Alger). Les plants de sapin de Numidie ont été produits à la pépinière de la conservation des forêts de Sétif alors que la production de plants de pin noir a été réalisée au niveau de l'Institut national de la recherche forestière (INRF) rattaché de la station de Tizi-Ouzou. Cette opération a pour objectif de "sauvegarder ces espèces forestières en dehors de leurs habitats naturels, dans le but de soutenir la pérennité de ces espèces considérées parmi les ressources biologiques en général et sylvestres de façon particulière", a indiqué Mme. Amer Fatma, signalant que cette initiative sera élargie à d'autres espèces, menacées d'extinction.

M.L.

Sonatrach signe un protocole d'accord avec Occidental, Eni et Total pour consolider le partenariat dans le bassin de Berkine

Le groupe Sonatrach a signé dimanche un protocole d'accord avec ses partenaires Occidental, Eni et Total visant à consolider leurs relations et leur "partenariat historique" dans le périmètre contractuel situé dans les blocs 404 et 208 de Berkine. Selon un communiqué de Sonatrach, ce protocole d'accord a pour objet l'élaboration d'une feuille de route en vue de la conclusion d'un contrat d'hydrocarbures dans le bassin de Berkine, sous l'égide de nouveaux dispositifs régissant les activités hydrocarbures. "Les parties mettent les moyens et les ressources pour atteindre cet objectif", assure la même source. Cet accord traduit, selon le communiqué, la volonté de Sonatrach et de ses partenaires de conforter leurs traditionnelles relations et de développer leur coopération à travers la recherche de nouvelles opportunités de partenariat.

E-COMMERCE

LE MINISTÈRE LANCE UNE SESSION DE FORMATION AU PROFIT DES COMMERÇANTS

Le ministère du commerce a lancé dimanche une session de formation dans le E-commerce au profit de 1.000 commerçants, dans le cadre de la vulgarisation de ce type d'opération et l'acquisition par les opérateurs économiques et commerçants des techniques modernes de ce commerce, indique un communiqué du ministère. Cette session de formation en E-commerce sera la première à être supervisée par le ministère du commerce, M. Kamel Djaziri, est organisée en coordination avec l'Association nationale de protection et d'orientation des consommateurs (APOC), selon la même source. Tenue en visioconférence, la session vise à permettre aux opérateurs économiques et commerçants une meilleure maîtrise des plateformes numériques et des sites Internet spécialisés en vente et achat.

L.L.

EL TARE

Baisse en 2020 du nombre de voyageurs transitant par les postes frontaliers d'Oum



Une baisse du nombre de voyageurs ayant transité par les deux postes frontaliers d'El Tare a été enregistrée en 2020 suite à la fermeture des frontières en raison de la crise sanitaire liée au Covid 19, a-t-on appris, dimanche, de la chargée de communication des Douanes algériennes de Annaba. Selon Amina Belkhal, les deux postes frontaliers d'Oum El Bouagui et El Ayoune, relevant de la douane d'El Kala ont connu une baisse "sensible" en matière de transit de voyageurs et de véhicules depuis la propagation de l'épidémie de coronavirus. La même responsable a expliqué que "la crise sanitaire qui connaît le pays a imposé la fermeture des frontières et la mise en place d'un dispositif adéquat pour la gestion de la situation de crise et le rapatriement des voyageurs, demeurés coincés dans le pays voisin". Et d'ajouter : "Pas moins de 6.371 voyageurs ont transité (entrée et sortie) du-

rant cette période par le poste frontalier d'Oum El Bouagui et 313 autres par celui d'El Ayoune". La même source a expliqué que plus de 3.496 voyageurs ont emprunté, durant l'année 2020, le poste frontalier d'Oum El Bouagui pour se rendre en Algérie, tandis que 2.875 autres voyageurs l'ont emprunté pour se rendre dans le pays voisin. Mme. Belkhal a aussi fait savoir que le poste d'El Ayoune a enregistré la sortie de 262 voyageurs et l'entrée de 31 autres dans le strict respect des conditions de prévention et de lutte contre le coronavirus durant cette même période. Les mêmes services ont, par ailleurs, enregistré le passage par le poste frontalier d'Oum El Bouagui de 407 véhicules de tourisme, tous types confondus, à destination du territoire national et 412 autres en provenance de Tunisie. Le poste frontalier d'Oum El Bouagui et l'aéroport international Rabah Bitat de Annaba ont enregistré, a-t-elle par ailleurs signalé, le taux le plus impor-

tant en matière de transit des voyageurs, en raison des opérations de rapatriement des ressortissants algériens restés coincés à l'étranger, enregistré tout au long de cette année. Les deux postes frontaliers d'Oum El Bouagui et El Ayoune ont, a-t-on ajouté, enregistré pour leur part le plus important taux d'entrée et de sortie de voyageurs bénéficiant d'opérations de rapatriement ou d'autorisations exceptionnelles (voies étalées). Une baisse de 82,37% du nombre de voyageurs ayant emprunté les différents postes frontaliers dépendant de cette direction régionale, a été enregistrée durant l'exercice précédent, a par ailleurs fait savoir la même responsable, rappelant que 4.247.877 voyageurs ont emprunté (sortie et entrée) les postes frontaliers en 2019 contre 748.647 autres en 2020, en raison de la pandémie de la Covid 19 ayant été à l'origine de la fermeture des frontières.

AMINELO

IMPÔT SUR LE PATRIMOINE

Un texte réglementaire pour fixer les prix de référence des biens immobiliers (DGI)

Un projet de texte réglementaire est en cours de finalisation pour établir les tarifs de référence de la valeur réelle et réelle des biens immobiliers en vue d'appliquer l'impôt sur la fortune et les droits d'enregistrement, a indiqué dimanche à Alger le directeur de la législation et de réglementation fiscale au niveau de la Direction générale des impôts (DGI), Samir Chebella intervenant lors de la 1ère édition des débats de la Confédération algérienne du patronat citoyen (CAPC) sur les dispositions de la loi de finances 2021. M. Chebella a déclaré que ce projet de texte, en cours de finalisation, doit fixer des tarifs de référence pour la valeur réelle et réelle pour les biens immobiliers sur la base des prix du marché et des transactions. Précisant que ce texte réglementaire répondra à tous "les soucis" des contribuables et opérateurs concernés, le responsable de la DGI a souligné que l'élaboration de ce texte a été confiée à une commission composée de représentants de l'administration fiscale, de l'administration des domaines, des ministères de l'Intérieur et de l'Énergie et des collectivités locales. M. Chebella a expliqué que la définition des prix de référence de la valeur réelle et réelle des biens immobiliers, qui sera établie à partir de la valeur des devis des biens immobiliers sur le marché, devra répondre à la problématique existante en matière de fixation des tarifs des biens immobiliers. Cette mesure est indispensable, a-t-il ajouté, en vue de mettre en œuvre l'impôt sur la



fortune qui sera mis en application à compter de cette année en tant qu'impôt sur le patrimoine. "Nous devons disposer de cette nomenclature qui doit fixer ou afficher les valeurs réelles des prix du marché et ouvrir les yeux de tous les secteurs et opérateurs concernés", a-t-il fait savoir. Cette mesure prise également dans ce sillage, est celle d'élargir la composition de la commission de conciliation prévue par la loi de finances 2021 en intégrant la représentativité d'un expert externe au service des Domaines. "Il existe toute une nouvelle vision qui est en train d'être mise en place pour qu'il y ait une coordination et une harmonisation en ce qui concerne les valeurs réelles des biens immobiliers", a fait observer le responsable de la DGI assurant que la commission installée pourrait être élargie à d'autres secteurs pour participer à l'établissement des valeurs réelles des biens.

Hand / Championnat du monde (finale) Le Danemark champion du monde

La sélection danoise de handball a remporté le titre de champion du monde, en s'imposant devant son homologue suédoise sur le score de 26-24 (mi-temps : 13-13), lors de la finale disputée dimanche au Caire. Le Danemark, champion olympique (2016) et du monde (2019) en titre, s'est qualifié à la finale après sa victoire en demi-finale contre l'Espagne 35 à 33, vendredi au Caire. Cette finale 100% scandinave, la première depuis 20 ans pour la Suède, a mis aux prises deux équipes invaincues lors de cette compétition. Les Danois ont remporté ainsi leur septième titre grâce à leur star Mikkel Hansen, alors que les Suédois ont marqué leur retour au plus haut niveau après une période de chute. De son côté, la sélection espagnole vient classée à la 3e place du Mondial-2021 l'issue de sa victoire devant son homologue française par 35-29 (mi-temps 16-13). L'Espagne, championne d'Europe en titre, retourne avec le podium après son dernier titre remporté au Mondial-2013 joué à domicile. La France, septuple championne du monde dont le dernier remonte à 2017, quitte la 3e place qu'elle avait décrochée lors du Mondial-2019.